

SOMMAIRE

Page 3 INTRODUCTION

❖ L'ACCUEIL

Page 7 Les jeunes de 16 à 25 ans

Page 10 Les allocataires du RSA

❖ L'ACTIVITE PAR EX-CANTON

Page 17 Ex-Canton de NYONS

Page 18 Ex-Canton de BUIS LES BARONNIES

Page 19 Ex-Canton de REMUZAT

Page 20 Ex-Canton de LA MOTTE CHALANCON

Page 21 Ex-Canton de SEDERON

Page 22 Ex-Canton de PIERRELATTE

Page 23 Permanence de DONZERE

Page 24 Ex-Canton de GRIGNAN

Page 25 Ex-Canton de SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

Page 26 Permanences de TULETTE et de SUZE LA ROUSSE

❖ L'ACCES AUX DISPOSITIFS EMPLOI/FORMATION

Page 29 LES CHIFFRES CLES EMPLOI/FORMATION

Page 29 L'ACCES A L'EMPLOI

Page 30 Les offres d'emploi : affichage et consultation

Page 30 La Relation avec les entreprises et les partenaires de l'emploi

Page 31 Les ateliers de recherche d'emploi (ARE)

Page 33 Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Page 34 Contrat d'Insertion dans le Vie Sociale (CIVIS)

Page 34 Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Page 35 Garantie Jeunes

Page 37 Le Parrainage

Page 38 Le dispositif Emplois d'Avenir

Page 40 Périodes de mises en situations professionnelles (PMSMP)

Page 41 L'ACCES A LA FORMATION

❖ L'ACCES AUX AUTRES DISPOSITIFS

Page 45 LA MOBILITE

Page 45 Les bons de carburant et de transport

Page 46 Locamob

Page 47 Mobilité internationale

Page 48 LA SANTE

Page 48 L'atelier santé et vie quotidienne

Page 49 L'action d'écoute et de suivi psychologique

Page 50 LE LOGEMENT

Page 52 LE FONDS D'AIDES AUX JEUNES (FAJ)

Page 53 LES AIDES FINANCIERES POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA

❖ ANNEXES

Page 57 Enquêtes de satisfaction

Page 59 Organigramme de l'équipe des salariés au 30/04/18

Page 61 Organigramme du bureau élargi

Page 65 NOS FINANCEURS

Page 69 RAPPORT FINANCIER

LA MISSION LOCALE DROME PROVENCALE

Est une association loi 1901 présidée par des élus locaux et pilotée par un Conseil d'administration composé d'élus de Collectivités territoriales, des services de l'Etat, des partenaires économiques, sociaux et associatifs.

❖ NOTRE STRUCTURE :

- 2 sites permanents : - Nyons (Ancien Hôtel de Ville) - Siège de l'association
- Pierrelatte (Maison de l'Emploi) - Antenne permanente
- 8 lieux de permanence : Séderon, Montbrun- les-Bains, Buis les Baronnies, Donzère, Saint Paul Trois Châteaux, Suze-la-Rousse, Tulette, Grignan.
- Une équipe de 24 salariés en 2018.

❖ NOS FINANCEURS :

- L'Etat
- Le Conseil Régional
- Les Communautés de Communes
- Le Conseil Départemental de la Drôme
- Le Fonds Social Européen
- Des fonds émanant d'organismes privés ou publics.

❖ NOS MISSIONS :

Accueillir, informer, orienter et accompagner individuellement les jeunes et les allocataires du RSA dans les domaines de l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que de la santé, du logement, de la culture et des loisirs.

❖ NOTRE PUBLIC :

- Les jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion professionnelle.
- Les Bénéficiaires du RSA.

❖ NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION :

- 70 630 Habitants
- 114 Communes dont 90 classées en Zone Rurale en Revitalisation (ZRR)
- 4 Cantons : Nyons et Baronnies, Le Tricastin, Grignan, ainsi que les communes de l'ancien canton de la Motte Chalancon
- 1 Quartier Politique de la Ville (QPV) sur la commune de Pierrelatte.

❖ NOS SERVICES SUR LE TERRITOIRE :

➤ Après des Entreprises

- Aider au recrutement :
 - Conseiller et mettre en œuvre les mesures pour l'emploi
 - Mettre en relation les offres d'emploi et les publics suivis par la Mission Locale
 - Assurer le traitement et le suivi des offres d'emploi confiées à la Mission Locale
- Promouvoir l'alternance :
 - Informé sur les contrats en alternance
 - Définir les besoins
 - Aider à la mise en œuvre des contrats
 - Effectuer le suivi des jeunes en entreprise
- Mettre en œuvre des formations
 - Définir les besoins
 - Rechercher des financements
 - Rechercher des organismes de formation
 - Garantir la viabilité du projet (logement, mobilité, ressources...)

➤ Pour les projets du territoire

- Diagnostic local : Analyse basée sur une connaissance approfondie des publics
- Participation à la mise en œuvre de projets dans les domaines de l'emploi, de la formation et plus largement de l'insertion socioprofessionnelle

L'accueil

LES JEUNES DE 16 à 25 ANS

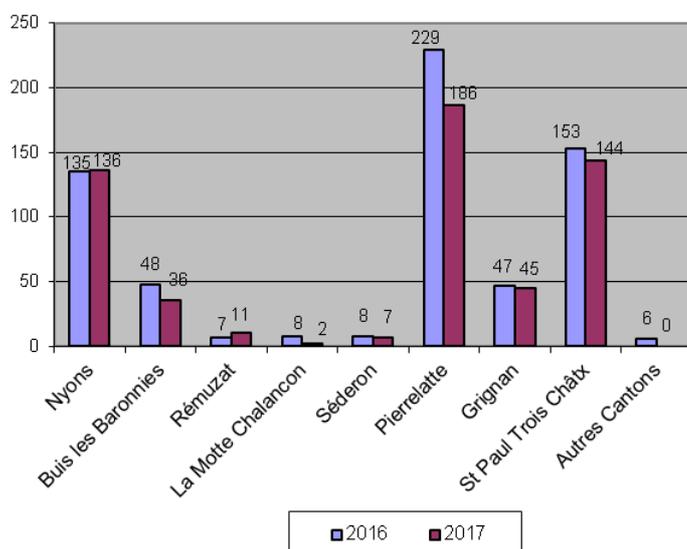
❖ STATISTIQUES

Ex - Cantons *1	Jeunes nouveaux			Jeunes accompagnés		
	2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
Nyons	135	136	+ 0,7 %	406	398	- 2 %
Buis les Baronnies	48	36	- 25 %	110	96	- 13 %
Rémuzat	7	11	+ 57 %	16	21	+ 31 %
La Motte Chalancon	8	2	- 75 %	20	18	- 10 %
Séderon	8	7	- 13 %	21	17	- 19 %
TOTAL Baronnies	206	192	- 7 %	573	550	- 4 %
Pierrelatte	229	186	- 19 %	669	584	- 13 %
Grignan	47	45	- 4 %	134	98	- 27 %
St Paul Trois Châteaux	153	144	- 6 %	447	392	- 12 %
TOTAL Tricastin	429	375	- 13 %	1 250	1 074	- 14 %
Autres Cantons	6	—	—	21	9	- 57 %
TOTAUX	641	567	- 12 %	1 844	1 633	- 11 %

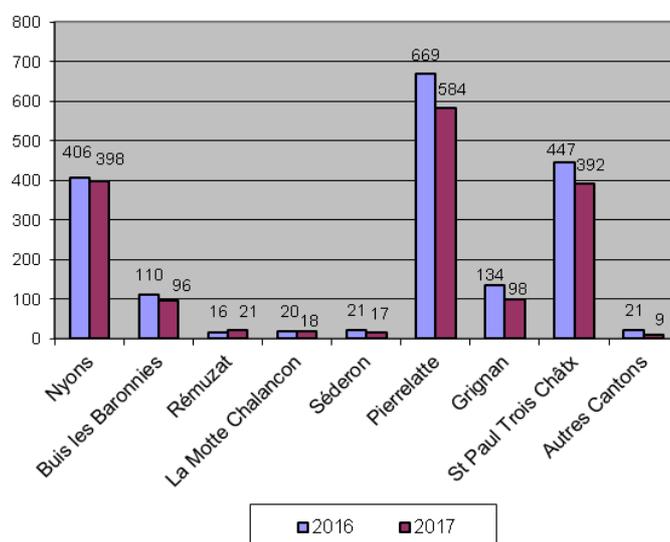
*1 : Pour une meilleure lisibilité territoriale, nous avons conservé des statistiques sur les anciens cantons.

❖ REPARTITION DE L'ACCUEIL DES JEUNES PAR EX CANTON

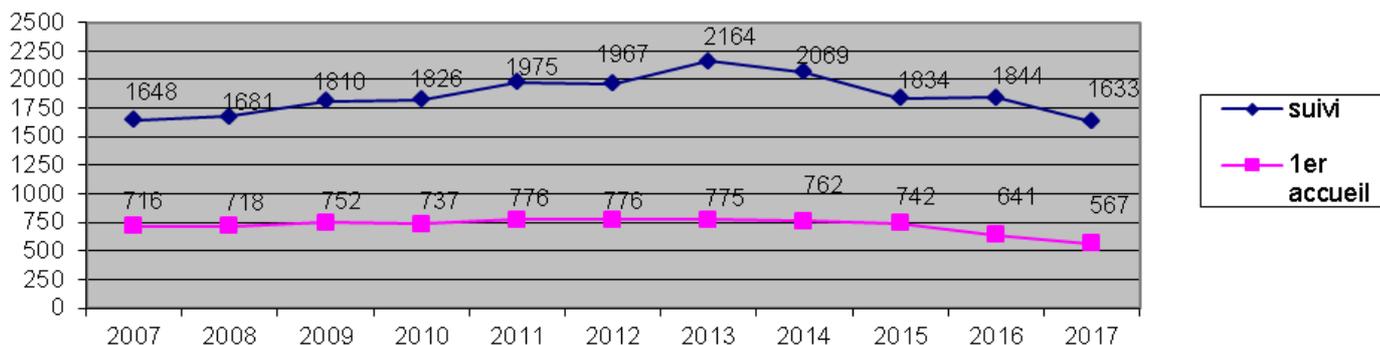
Répartition du 1er accueil par canton



Répartition de l'accompagnement par canton



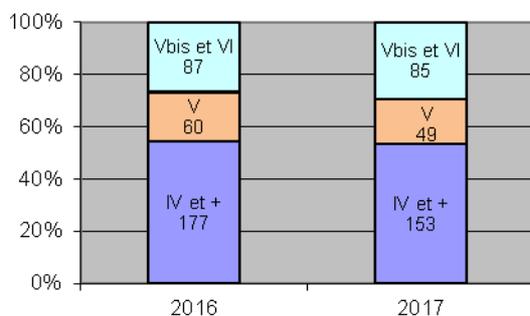
❖ EVOLUTION DE L'ACCUEIL DES JEUNES



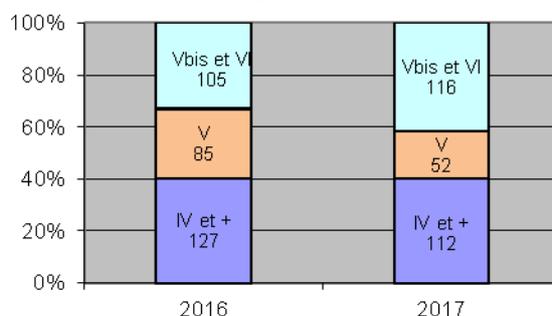
❖ REPARTITION ET EVOLUTION DU 1^{ER} ACCUEIL PAR NIVEAU ET PAR SEXE

	2016	Part en %	2017	Part en %	Evolution 2016-2017
Nb de jeunes en 1 ^{er} accueil	641	100	567	100	- 12 %
Hommes	317	49	280	49	- 12 %
Femmes	324	51	287	51	- 11 %
Mineurs	56	9	68	12	+ 21 %
ZUS/QPV	17	3	33	6	+ 94 %
Niveau VI et Vbis	100	16	100	18	—
Niveau V	176	27	147	26	- 16 %
Niveau IV et +	365	57	320	56	- 12 %
Inscrit à PE	307	48	294	52	- 4 %

Niveau des jeunes femmes

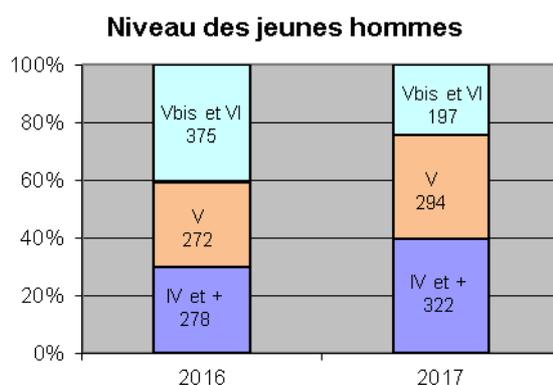
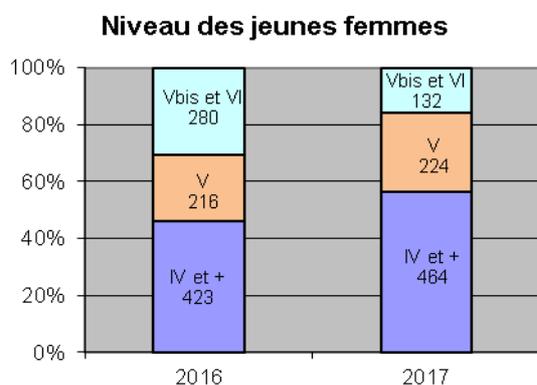


Niveau des jeunes hommes



❖ REPARTITION ET EVOLUTION DES JEUNES SUIVIS PAR NIVEAU ET PAR SEXE

	2016	Part en %	2017	Part en %	Evolution 2016-2017
Nb de jeunes	1844	100	1633	100	- 11 %
Hommes	925	50	813	50	- 12 %
Femmes	919	50	820	50	- 11 %
Mineurs	62	3	85	5	+ 37 %
ZUS/QPV	179	10	120	7	- 33 %
ZRR	258	14	616	38	+ 139 %
Niveau VI et VBis	655	36	329	20	- 50 %
Niveau V	488	26	518	32	+ 6 %
Niveau IV et +	701	38	786	48	+ 12 %



➤ Les jeunes issus des QPV

	2016	Part en %	2017	Part en %	Evolution 2016-2017
Nb de jeunes QPV en suivi	179	100	120	100	- 33 %
Hommes	96	54	55	46	- 43 %
Femmes	83	46	65	54	- 22 %
Mineurs	3	2	2	2	- 33 %
Niveau VI et VBis	78	44	32	27	- 59 %
Niveau V	40	22	38	32	- 5 %
Niveau IV et +	61	34	50	41	- 18 %

➤ L'étude des Diplômes des jeunes suivis

	2016	Part en %	2017	Part en %	Evolution 2016-2017
Non diplômés	427	23	401	25	- 6 %
Niveau V	712	39	603	37	- 15 %
<i>Dont CAP</i>	315	17	470	29	+ 49 %
Niveau IV Général	145	8	165	10	+ 14 %
Niveau IV qualifiant	423	23	343	21	- 19 %
<i>Dont BAC Pro</i>	331	18	257	16	- 22 %
<i>Dont BAC Technologique</i>	92	5	86	5	- 7 %
Niveau III et +	137	7	121	7	- 12 %

LES ALLOCATAIRES DU RSA

Pour rappel, la loi du 01/12/2008 créant le RSA (Revenu de Solidarité Active), remplace notamment les minima sociaux RMI et API. Elle concerne également les ménages dont les ressources sont faibles, en leur assurant un complément de revenu. De plus, la loi organise l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en prévoyant 2 parcours types : un accompagnement professionnel, pouvant être confié à Pôle Emploi dans le cadre du droit commun, et un accompagnement social. Le Conseil départemental a souhaité adjoindre un 3^{ème} type de parcours, nommé « pré-professionnel », en continuant à conventionner les anciennes Structures d'Accueil Professionnel dont fait partie la Mission Locale Drôme Provençale, devenues SAPP (Structures d'Accueil Pré-Professionnelles).

❖ STATISTIQUES

Ex-Cantons	SUIVI PROFESSIONNEL MISSION LOCALE					
	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Nyons	202	238	212	230	224	218
Buis les Baronnies	102	117	110	115	109	94
Rémuzat	22	22	27	21	12	17
La Motte Chalancon	15	18	13	9	11	14
Séderon	41	49	46	45	50	46
TOTAL Baronnies	382	444	408	420	406	389
Pierrelatte	294	368	398	389	357	357
Grignan	68	67	70	79	84	79
St Paul Trois Châteaux	149	220	272	267	254	258
TOTAL Tricastin	511	655	740	735	695	694
TOTAUX	893	1099	1148	1155	1101	1083

On peut noter une légère baisse du nombre d'allocataires reçus dans le cadre du suivi professionnel de la Mission Locale. Pour rappel, le suivi professionnel Mission Locale comprend :

- le nombre de personnes ayant signé un contrat d'engagement réciproque avec la Mission Locale (1073 en 2017 contre 1076 en 2016,
- les personnes suivies par les travailleurs sociaux, reçues à la Mission Locale dans le cadre de leurs démarches professionnelles.

Les premiers accueils sont quasi stables. 27 % du public a été accueilli pour la première fois, c'est-à-dire non connus antérieurement par la Mission Locale.

Comme en 2016, le public accueilli reste éloigné de l'emploi, puisque les personnes qui en sont les plus proches sont orientées vers Pôle Emploi. Les personnes reçues rencontrent des difficultés personnelles et familiales lourdes. Par conséquent les conseillères passent beaucoup de temps à régler des problèmes administratifs, avant que les allocataires entrent véritablement dans la phase de préparation à l'emploi. Pour exemple, le tableau ci-après montre le nombre de freins à l'emploi rencontrés par les personnes reçues :

	Mobilité	Santé	Garde d'enfants	Logement	Judiciaire	Savoirs de base	Administratif	Familiaux
2016	360	226	66	136	50	42		
2017	175	143	23	54	20	22	92	18

Suite au travail mené par le Conseil Départemental, auquel nous avons pu participer, il a été établi des nouveaux indicateurs d'évaluation pour le PDI. L'un d'eux est « les freins d'accès à l'emploi », avec le rajout de deux freins que nous n'avions pas en 2016 : freins familiaux et administratifs.

Lors de nos réunions régulières entre SAPP, nous avons décidé d'harmoniser notre repérage des freins en décidant qu'ils étaient identifiés si et uniquement si, ils empêchent totalement ou partiellement l'accès à une activité professionnelle.

De plus, il a été également acté de ne comptabiliser que les freins apparus entre janvier et décembre 2017, alors que les années précédentes, nous comptons tous les freins identifiés et non solutionnés, même s'ils étaient antérieurs à l'année du bilan en question.

Ces nouveautés expliquent donc la baisse des freins pour 2017, mais ces chiffres ne peuvent être comparés à 2016 car n'ont pas été identifiés de la même façon. Et surtout, ils ne veulent pas dire que les personnes reçues en 2017 rencontrent moins de freins qu'en 2016.

❖ ACTIONS COLLECTIVES

➤ Action « communication »

L'objectif principal vise la reprise de la confiance en soi, afin de pouvoir communiquer plus facilement, en utilisant les techniques du spectacle (maîtriser la respiration, l'articulation et la puissance de la voix, se concentrer et mémoriser...).

Pour la troisième année, l'action Atelier de Communication a été porté directement par l'association « La scène enchantée », grâce aux appels à projet du Conseil Départemental.

Cette action est toujours animée par I. GELY.

6 personnes y ont participé à raison d'une séance de 2 h par semaine sur Pierrelatte.

Des points réguliers sont effectués entre une conseillère RSA de la Mission Locale et l'animatrice de l'atelier, avec les participants, afin que ces derniers puissent faire part de leurs évolutions. On constate d'ailleurs des changements très intéressants dans leurs capacités et leur façon de s'exprimer et / ou de se présenter.

Ces changements sont induits par une reprise de confiance en soi, une rupture de l'isolement, qui amènent les personnes à réaliser des actions dont elles se sentaient incapable avant l'entrée dans cette action, à savoir par exemple, la réalisation d'entretiens d'embauche, voire la concrétisation de pistes d'emploi.

➤ Accueil des nouveaux allocataires RSA

Afin de rompre l'isolement, nous avons organisé et mis en place des réunions d'informations collectives pour les nouveaux entrants dans le dispositif RSA.

Sur 2017, 11 réunions ont eu lieu dont 5 sur Nyons et 6 sur Pierrelatte, afin de rencontrer les allocataires au plus proche de leurs domiciles.

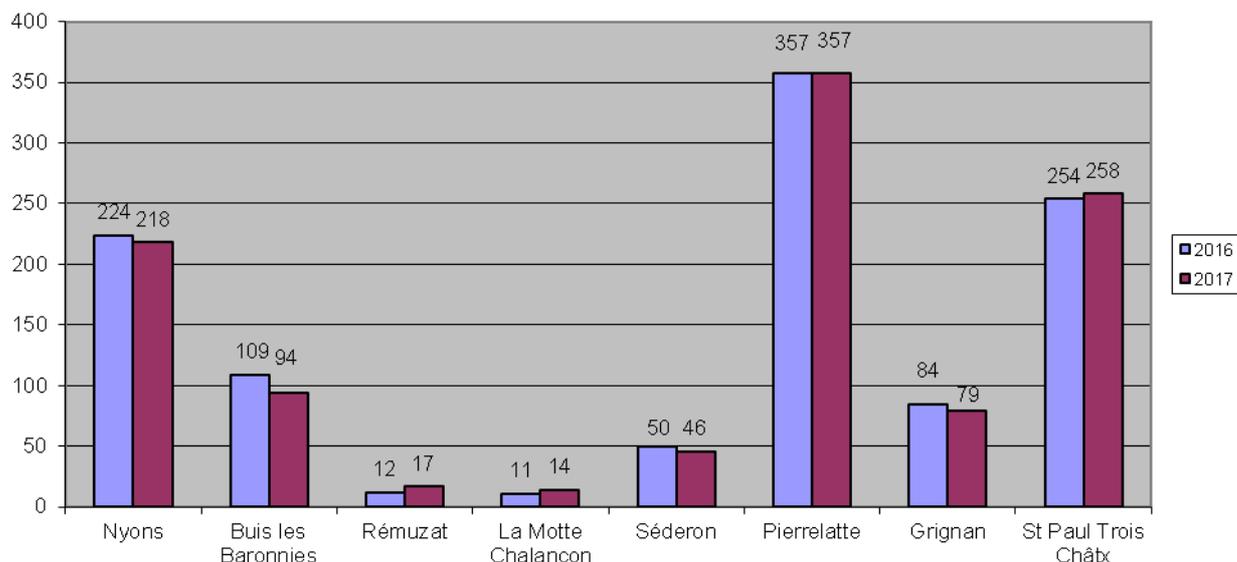
Cela a concerné plus de la moitié des premiers accueils de 2017, avec globalement une présence de 40%.

L'objectif de cette action est multiple :

- Rencontrer les allocataires rapidement
- Donner des informations identiques au même moment
- Leur donner RDV dans la foulée pour la contractualisation
- Répondre à leurs questionnements et / ou leurs inquiétudes
- Leur faire connaître la Mission locale
- Impulser une énergie liée à la dynamique de groupe.

Elle permet également aux conseillers RSA, d'avoir une première approche collective, avant l'accompagnement, qui se déroule par la suite principalement en entretiens individuels.

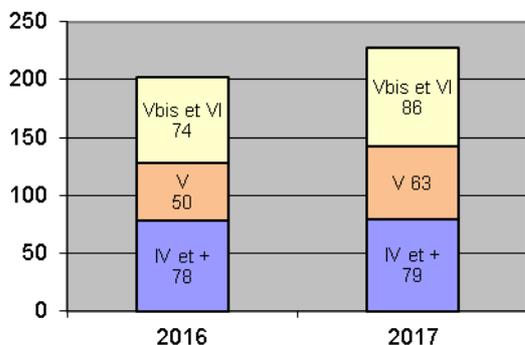
❖ REPARTITION DE L'ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA PAR EX-CANTON



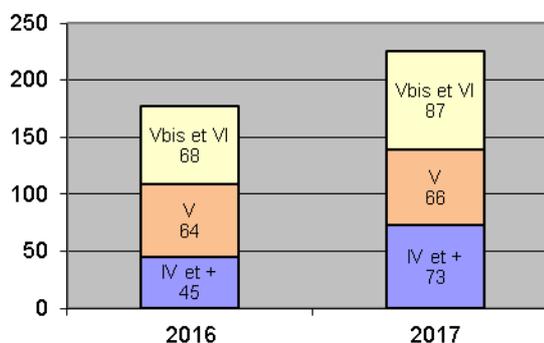
❖ REPARTITION DES ENTREES PAR SEXE, AGE ET NIVEAU

	2016	Part en %	2017	Part en %	Evolution 2016-2017
Nb d'allocataires en 1 ^{er} accueil	379	100	454	100	+ 20%
Hommes	177	47	226	50	+ 28%
Femmes	202	53	228	50	+ 13 %
- de 25 ans	23	6	19	4	- 17 %
25 à 44 ans	250	66	309	68	+ 24 %
45 à 54 ans	77	20	97	22	+ 26 %
55 ans et +	29	8	29	6	—
Niveau VI et Vbis	142	38	173	38	+ 22 %
Niveau V	114	30	129	28	+ 13 %
Niveau IV et +	123	32	152	34	+ 24 %

Niveau des femmes



Niveau des hommes



Les entrées ont augmenté (42 % du public accueilli contre 35 % en 2016). Le public féminin baisse légèrement puisqu'il représente 50 % des entrées contre 53 % en 2016.

D'autre part, 38 % a un niveau VI ou Vbis (comme en 2016) et 28 % un niveau V (30 % en 2016), soit 66 % de niveau infra-bac (68% en 2016). Les niveaux Bac et plus représentent 34 % des entrées (32% en 2016).

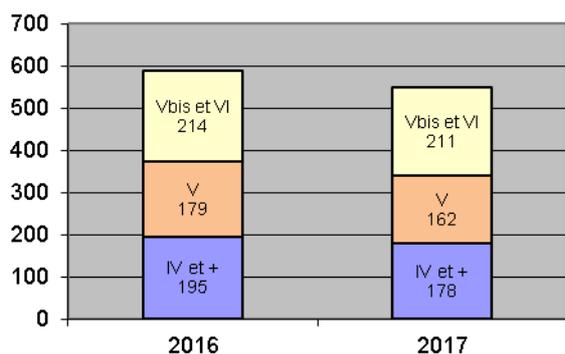
❖ REPARTITION DES ENTREES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	Nyons	Buis	Rémuzat	La Motte	Séderon	Pierrelatte	Grignan	St Paul	Total
2016	93	30	-	7	18	113	34	84	379
2017	83	45	6	6	16	152	35	111	454
Différence	- 10	+ 15	+ 6	- 1	- 2	+ 39	+ 1	+ 27	+ 75
Evolution 2016-2017	- 11 %	+ 50 %	—	- 14 %	- 11 %	+ 34 %	+ 3 %	+ 32 %	+ 20 %

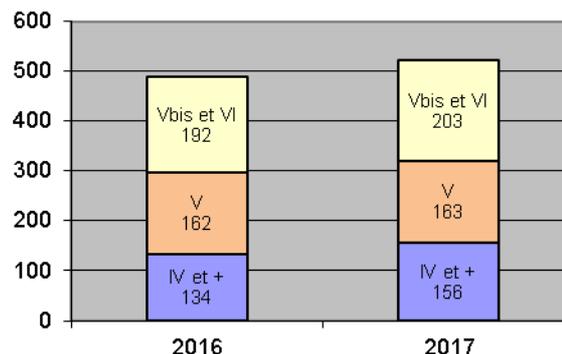
❖ REPARTITION ET EVOLUTION DE L'ACCUEIL PAR SEXE, AGE ET NIVEAU

	2016	Part en %	2017	Part en %	Evolution 2016-2017
Nb d'allocataires Sous contractualisation	1076	100	1073	100	- 0,3%
Hommes	488	45	522	49	+ 7 %
Femmes	588	55	551	51	- 6 %
- de 25 ans	29	3	37	3	+ 28 %
25 à 44 ans	689	64	692	65	+ 0,4 %
45 à 54 ans	237	22	237	22	—
55 ans et +	121	11	107	10	- 12 %
Niveau VI et Vbis	406	38	414	39	+ 2 %
Niveau V	341	32	325	30	- 5 %
Niveau IV et +	329	30	334	31	+ 2 %

Niveau des femmes

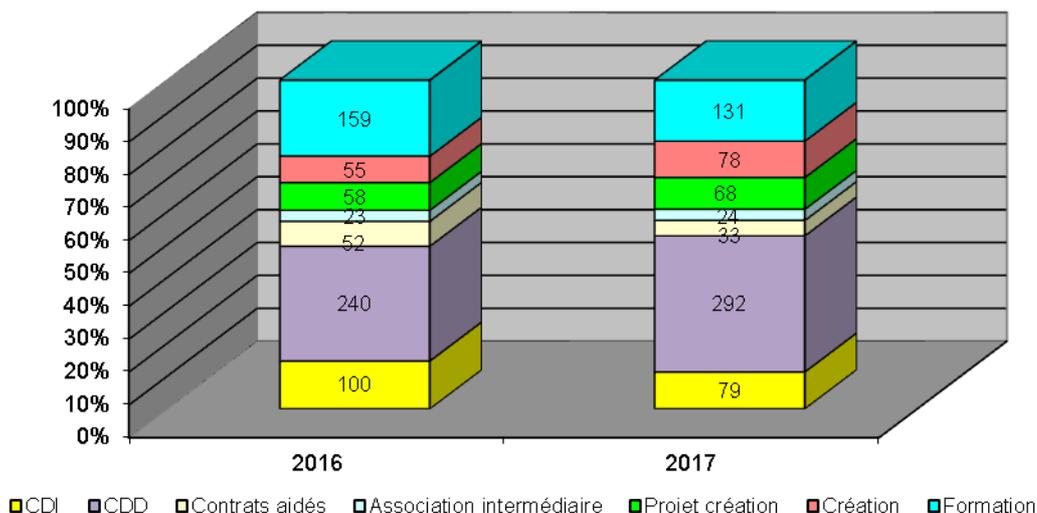


Niveau des hommes



La proportion des femmes dans le public accueilli est quasi-stable. Comme en 2016, la majeure partie des allocataires du RSA ont un niveau infra-bac (soit 69 %). Quant aux âges, la répartition reste quasi identique à 2016. La catégorie 25-44 ans reste largement majoritaire et augmente très légèrement car elle représente 65 % de notre accueil contre 64 % en 2016.

❖ CHIFFRES CLES EMPLOI/FORMATION



On remarque qu'en 2017 (comme en 2016), les CDD sont les solutions les plus largement mises en œuvre (46 % contre 38% en 2016), suivis des entrées en formation (21 % contre 25 % en 2016). Par la suite, on retrouve les CDI et les créations d'activités (12 % chacun).

Au total, les situations Emploi, Formation, Création ont concerné 59% du public accueilli (57% en 2016) et ont augmenté légèrement (637 personnes contre 629 en 2016), augmentation due en grande partie aux CDD et minoritairement aux créations.

De façon plus détaillée, nous pouvons noter que :

- Le nombre de personnes en contrat aidé est en baisse (33 au lieu de 52 en 2016), car la mise en œuvre massive des Emplois d'Avenir a réduit l'offre des CUI/CAE. En effet, les situations CDDI/Ateliers Chantier d'Insertion étant stables (19 comme en 2016), ce sont bien les CUI CAE/CIE qui ont baissé de 58 % entre 2016 et 2017.
- Le nombre de personnes ayant un projet de création représente 6 % du public accueilli (5 % en 2016) et le nombre de créateurs est en hausse (78 contre 55 en 2016).
- Le nombre de CDI est en baisse (79 contre 100 en 2016) et concerne 7 % d'allocataires (9 % en 2016). Il est à noter que la majorité sont à temps partiel et ne permettent pas aux personnes de sortir du dispositif RSA, voire même les bloquent pour trouver d'autres emplois complémentaires.
- Le nombre de CDD augmente, concerne 27 % du public accueilli (contre 24 % en 2016) et est représenté à 48 % par des temps partiels, ce qui montre une fois de plus la précarité de l'emploi pour le public que nous accueillons.
- Le nombre de personnes recrutées par les Associations Intermédiaires est quasi identique : 24 contre 23 en 2016.

L'activité par ex-canton

EX-CANTON DE NYONS

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & **Lieu d'accueil** : Mission Locale à Nyons
- & **Conseiller(ères)** : Sandra AUBERT
Anne STOEN
Anne SIMOND
- & **Permanences** : Les mardis de 15h30 à 17h
- & **Rendez-vous** : Du lundi au vendredi sauf
lundi après-midi
- & **Nombre de jeunes**
- **Suivis** : 398
 - **Nouveaux** : 136

SITUATION DES JEUNES	
Contrat en alternance	25
Emploi	106
Formation	52

& Commentaires :

La Mission Locale de Nyons est le lieu d'accueil principal pour les jeunes du canton de Nyons et Baronnies et des communes de l'ancien canton de la Motte Chalancon.

Le nombre de jeunes reçus reste stable. 6 jeunes en moins sur l'année et 136 nouveaux contre 135 en 2016. L'accès à l'emploi (- 33 %) et à la formation (- 53 %) ont considérablement baissé. On peut supposer que cela est dû, d'une part à l'arrêt des contrats aidés, et d'autre part à la baisse de certains lots de formation ainsi que l'arrêt de certains financements durant le dernier semestre 2016. En revanche, l'accès à l'alternance est passé de 10 à 25 jeunes en situation soit + 150 %.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & **Lieu d'accueil** : Mission Locale à Nyons
- & **Conseiller(ère)** : Naïma EL HADDAOUI
Carole DEPECKER
- & **Permanences** : Les lundis de 10H à 12H
- & **Rendez-vous** : Du mardi au vendredi
- & **Nombre d'allocataires** : 218
- & **Nombre d'entretiens** : 977
- & **Nombre de contacts** : 199
(entretiens téléphoniques courts,
mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	99
CDI	15
CDD	74
Contrats aidés	5
Associations intermédiaires	5
Formation	37
Création d'activité	24
Projets	8
Créations	16

& Commentaires :

Le nombre d'allocataires reste stable : 6 allocataires en moins reçus sur 2017. Le nombre d'entretiens a diminué de 9 %, alors que le nombre de contacts a augmenté de presque 30 %. Ceci peut s'expliquer par le fait que les bénéficiaires étaient moins disponibles. En effet, l'emploi des bénéficiaires a augmenté de 16 % : majoritairement en CDD. La création d'activité connaît aussi une augmentation. Par contre, l'accès à la formation a baissé, ce qui souligne les difficultés d'accès au financement des formations en 2017. L'objectif des bénéficiaires du RSA est d'abord l'accès à l'emploi.

EX-CANTON DE BUIS LES BARONNIES

❖ ACCUEIL DES JEUNES

& *Lieu d'accueil* : Espace Jeunesse Buis
Quartier des Tuves

& *Conseiller(ère)* : Anne STOEN

& *Rendez-vous* : Les vendredis
de 9 H à 16 H

& *Nombre de jeunes*

- *Suivis* : 96
- *Nouveaux* : 36

SITUATION DES JEUNES	
Contrat en alternance	6
Emploi	26
Formation	4

& *Commentaires* :

L'accueil du public jeune à Buis a légèrement baissé en 2017, les situations emploi et formation sont aussi en baisse, les contrats en alternance connaissent eux une légère hausse.

Le travail en partenariat dans le cadre du Réseau Adultes Relais se poursuit en 2017 et est apprécié de tous. L'arrivée des éducateurs de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale, en fin d'année, renforce le travail d'équipe et l'accompagnement des jeunes les plus en demande de soutien.

Cette année encore, le PIJ et la Mission Locale ont organisé une journée Job d'été en avril. Une occasion d'accueillir et de renseigner de façon conviviale les jeunes en recherche d'un emploi saisonnier.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

& *Lieu d'accueil* : Mairie Buis

& *Conseiller(ère)* : Cathy BELAOUS

& *Rendez-vous* : Le mercredi matin
Les jeudis sauf le 4ème
Un vendredi sur 2

& *Nombre d'allocataires reçus* : 94

& *Nombre d'entretiens* : 370

& *Nombre de contacts* : 330
(entretiens téléphoniques courts,
mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	54
CDI	10
CDD	39
Contrats aidés	2
Associations intermédiaires	3
Formation	13
Création d'activité	14
Projets	13
Créations	1

& *Commentaires* :

L'accueil du public a baissé de 14 %.

Les situations Emploi, Formation, Création ont diminué de 35 %. Cette baisse semble due en grande partie aux problèmes de santé et de mobilité, qui concernent respectivement 37 % et 28 % du public accueilli.

D'autre part, les créateurs, assez nombreux sur ce territoire, n'apparaissent plus dans notre portefeuille, vu que la Chambre des Métiers est devenue leur référent. De plus, un nouveau référent est apparu pour les artistes, eux aussi très présents sur ce secteur.

EX-CANTON DE REMUZAT

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & *Lieu d'accueil* : Mission Locale à Nyons
- & *Conseiller(ères)* : Sandra AUBERT
Anne STOEN
Anne SIMOND
- & *Permanences* : Les mardis de 15h30 à 17h
- & *Rendez-vous* : Du lundi au vendredi sauf
lundi après-midi
- & *Nombre de jeunes*
- *Suivis* : 21
 - *Nouveaux* : 11

SITUATION DES JEUNES

Emploi	10
Formation	4

& *Commentaires* :

Les chiffres sont évolutifs malgré l'éloignement du canton. 21 suivis contre 16 en 2016 soit + 31 %. On reste sur un taux d'accès à l'emploi (+ 25 %) et à la formation intéressant, si on prend en compte la problématique que représente la mobilité sur ce territoire, soit 43,75 % des jeunes reçus en situation.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & *Lieu d'accueil* : Mission Locale à Nyons
- & *Conseiller(ère)* : Naima EL HADDAOUI
Carole DEPECKER
- & *Permanences* : Les lundis de 10H à 12H
- & *Rendez-vous* : Du mardi au vendredi
- & *Nombre d'allocataires reçus* : 17
- & *Nombre d'entretiens* : 61
- & *Nombre de contacts* : 10
(entretiens téléphoniques courts,
mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Emploi	8
Formation	4
Création d'activité	7
Projets	2
Créations	5

& *Commentaires* :

Le nombre d'allocataires reçus en 2017 a augmenté (+ 32 %) alors que le nombre d'entretiens a légèrement baissé (- 10 %).

L'accès à l'emploi a plus que doublé et l'accès à la formation reste stable (+ 1). La création d'activité connaît aussi une légère augmentation. Nous constatons que les solutions d'insertion professionnelle ont augmenté, réduisant ainsi le besoin des allocataires de se mettre en lien avec leurs référents.

EX-CANTON DE LA MOTTE CHALANCON

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & *Lieu d'accueil* : Mission Locale à Nyons
- & *Conseiller(ères)* : Sandra AUBERT
Anne STOEN
Anne SIMOND
- & *Permanences* : Les mardis de 15h30 à 17h
- & *Rendez-vous* : Du lundi au vendredi sauf lundi après-midi
- & *Nombre de jeunes*
- *Suivis* : 18
 - *Nouveaux* : 2

SITUATION DES JEUNES	
Emploi	7
Formation	4
Alternance	1

& *Commentaires* :

Le nombre de jeunes suivis reste stable (18 contre 20 en 2016). Par contre, seulement 2 nouveaux contre 8 l'année précédente. L'éloignement du canton et l'arrêt des Emplois d'Avenir en sont certainement les principales raisons. Pour autant, la situation des jeunes reste quasi à l'identique.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & *Lieu d'accueil* : Mission Locale à Nyons
- & *Conseiller(ère)* : Naïma EL HADDAOUI
Carole DEPECKER
- & *Permanences* : Les lundis de 10H à 12H
- & *Rendez-vous* : Du mardi au vendredi
- & *Nombre d'allocataires reçus* : 14
- & *Nombre d'entretiens* : 54
- & *Nombre de contacts* : 10
(entretiens téléphoniques courts, mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	5
Formation	
Création d'activité	4
Projets	2
Créations	2

& *Commentaires* :

Malgré l'éloignement du canton, le nombre d'allocataires reçus (+ 27 %) ainsi que le nombre d'entretiens et de contacts ont augmenté sur 2017. Le retour à l'emploi augmente légèrement alors que l'accès à la formation est en baisse, ce qui reflète la tendance globale de l'année 2017.

EX-CANTON DE SEDERON

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & *Lieu d'accueil* : Espace Jeunesse Buis
Quartier des Tuves
- & *Conseiller(ère)* : Anne STOEN
- & *Rendez-vous* : Les vendredis
de 9H à 16H
- & *Nombre de jeunes*
- *Suivis* : 17
 - *Nouveaux* : 7

SITUATION DES JEUNES	
Emploi	8
Formation	4

& *Commentaires* :

Le nombre de jeunes nouveaux reste stable mais nous constatons une baisse des jeunes suivis et une légère baisse des situations emploi.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & *Lieu d'accueil* : Mairies de Montbrun
et Séderon
- & *Conseiller(ère)* : Cathy BELAOUS
- & *Permanences et rendez-vous* : Le 4^{ème} jeudi du mois
de 9H à 12H à Montbrun
et de 14H à 17H à Séderon
- & *Nombre d'allocataires reçus* : 46
- & *Nombre d'entretiens* : 170
- & *Nombre de contacts* : 182
(entretiens téléphoniques courts,
mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	18
CDI	4
CDD	8
Contrats aidés	4
Associations intermédiaires	2
Formation	7
Création d'activité	16
Projets	11
Créations	5

& *Commentaires* :

Le nombre d'allocataires reçus baisse légèrement. Par contre, les situations Emploi/Formation sont en hausse. Les projets et créations d'activité sont stables. Ces créations sont principalement agricoles, mais en majorité en tant que cotisant solidaire, voire en suivi parcellaire, et dans le domaine des plantes aromatiques.

EX-CANTON DE PIERRELATTE

❖ ACCUEIL DES JEUNES

& *Lieu d'accueil* : Mission Locale à Pierrelatte

& *Conseillers(ères)* : Evelyne BAUDOUIN
Véronique GUICHARD
Mohamed MOUSSA
Souad BENAYAD
Prescilla SANDRI

& *Permanences et rendez-vous* : Tous les jours sauf les lundis AM

& *Nombre de jeunes* :

- Suivis : 584
- Nouveaux : 188

SITUATION DES JEUNES	
Contrat en alternance	13
Emploi	278
Formation	68

& *Commentaires* :

L'antenne de Pierrelatte est ouverte au public tous les jours de la semaine (sauf le lundi après-midi).

Le nombre de jeunes suivis a baissé : 584 contre 669 en 2016 (- 13 %).

Le nombre de jeunes nouveaux a également baissé : 188 contre 229 en 2016.

Le nombre d'accès à l'emploi se maintient en observant une légère hausse : 278 en 2017 contre 273 en 2016.

Le nombre d'accès à l'emploi en alternance a légèrement baissé : 13 contre 16 en 2016.

Le nombre d'immersion en entreprise reste à l'identique : 93 immersions effectuées en 2017.

Le chiffre le plus en baisse concerne l'accès à la formation : 68 contre 112 en 2016. On peut penser que le nombre de jeunes qui était en situation d'emploi (notamment en emploi d'avenir) a moins sollicité la Mission Locale pour accéder à la formation. De plus l'offre de formation a été considérablement réduite (fin du plan gouvernemental « 500 000 formations » et baisse des financements Région).

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

& *Lieu d'accueil* : Mission Locale à Pierrelatte

& *Conseiller(ère)* : Viviane LALLIER
Karine LOPEZ
Carole DEPECKER
Souad BENAYAD

& *Permanences* : Les lundis matins

& *Rendez-vous* : Tous les jours sauf le lundi

& *Nombre*

d'allocataires reçus : 357

& *Nombre d'entretiens* : 1 502

& *Nombre de contacts* : 379

(entretiens téléphoniques courts, mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	133
CDI	23
CDD	93
Contrats aidés	12
Associations intermédiaires	5
Formation	48
Création d'activité	41
Projets	14
Créations	27

& *Commentaires* :

Le nombre de personnes reçues est stable ainsi que le nombre d'entretiens (4,2 entretiens par personne).

La situation dans l'emploi évolue vers les emplois précaires (CDD) et on constate une augmentation conséquente des créations d'entreprise qui ont plus que doublé. L'accès à la formation quant à elle, a diminué en raison des nouvelles conditions d'attribution (montant limité, secteur défini...).

PERMANENCE DE DONZERE

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & *Lieu d'accueil* : PIMM'S
- & *Conseiller(ère)* : Mohamed MOUSSA
- & *Permanences et Rendez-vous* : Les jeudis & un lundi sur 2 de 9H30 à 12H

& *Nombre de jeunes*

- *Suivis* : 86
- *Nouveaux* : 42

& *Nombre d'entretiens* : 201

SITUATION DES JEUNES	
Emploi	70
Immersion en Entreprise	21
Formation	18
Scolarité	4
Alternance	6

& *Commentaires* :

86 jeunes (contre 108 en 2016) dont 42 nouveaux ont été reçus à Donzère. La permanence est fréquentée régulièrement.

Les jeunes apprécient les services du PIMM'S (informatique pour les demandeurs d'emploi, SNCF, médiation EDF/VEOLIA, ...). Un travail de partenariat s'est instauré entre la Mission Locale et le PIMM'S en direction des jeunes Donzérois et des environs.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & *Lieu d'accueil* : CCAS - Centre Social Grande Rue
- & *Conseiller(ère)* : Viviane LALLIER
- & *Permanences et Rendez-vous* : Les mardis après-midi sur rendez-vous

& *Nombre*

d'allocataires reçus : 110

& *Nombre d'entretiens* : 517

& *Nombre de contacts* : 204

(entretiens téléphoniques courts, mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	39
CDI	4
CDD	31
Contrats aidés	2
Association Intermédiaire	2
Formation	13
Création d'activité	12
Projets	4
Créations	8

& *Commentaires* :

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté (+ 13 %) et donc le nombre d'entretiens également. Les contacts sont plus nombreux (+ 40 %). Les freins sont toujours présents : manque de mobilité, logement, garde d'enfants... Le public féminin confirme ces besoins et freins majeurs (avec plus de femmes isolées avec enfants).

Les parcours professionnels sont révélateurs des problématiques rencontrées.

La situation des allocataires en emploi et en formation reste stable, contrairement aux créations d'activité qui ont augmenté.

EX-CANTON DE GRIGNAN

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & *Lieu d'accueil* : CMS de Grignan
Route de Taulignan
- & *Conseiller(ère)* : Véronique GUICHARD
- & *Rendez-vous* : Les mercredis de 9H à 12H
- & *Nombre de jeunes*
- *Suivis* : 98
 - *Nouveaux* : 45

SITUATION DES JEUNES	
Contrat en alternance	2
Emploi	63
Formation	22

& *Commentaires* :

La permanence a toujours lieu au CMS et permet de fidéliser notre public tout en entretenant un travail de partenariat de qualité avec les travailleurs sociaux. Le public jeune a bien identifié la permanence et celle-ci affiche une bonne fréquentation. Le public peut ainsi bénéficier d'un service de proximité lui permettant d'avoir accès aux services de la Mission Locale.

Le nombre d'accès à l'emploi a augmenté : 63 contre 58 en 2016.

Le nombre de jeunes suivis a légèrement baissé : 98 contre 134.

Le nombre de jeunes nouveaux est relativement stable : 45 contre 47 en 2016.

Le nombre de jeunes ayant accédé à une formation a baissé : 22 contre 34. Même constat que sur l'antenne de Pierrelatte.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & *Lieu d'accueil* : CMS de Grignan
Route de Taulignan
- & *Conseiller(ère)* : Karine LOPEZ
- & *Rendez-vous* : Les jeudis journée
- & *Nombre d'allocataires reçus* : 79

& *Nombre d'entretiens* : 306

& *Nombre de contacts* : 34

(entretiens téléphoniques courts, mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	34
CDI	12
CDD	19
Contrats aidés	2
Associations intermédiaires	1
Formation	5
Création d'activité	18
Projets	9
Créations	9

& *Commentaires* :

Le nombre d'allocataires a légèrement diminué en 2017. Pour autant, le nombre d'entretiens a augmenté. Du fait des problématiques de plus en plus importantes, les allocataires multiplient les contacts (+ 36 %), afin de trouver des solutions rapides sans avoir à se déplacer sur le lieu de permanence.

L'augmentation du nombre de CDD (+ 58 %) est importante et requière de la part des bénéficiaires, une adaptabilité et une recherche de solutions (garde d'enfants, mobilité) quelque fois difficile à mettre en œuvre.

La formation est perçue comme une solution durable au chômage, les bénéficiaires s'en sont saisis deux fois plus qu'en 2016.

Le problème des addictions et des troubles psychiques reste important sur le territoire, ce qui explique le travail partenarial avec TEMPO.

EX-CANTON DE ST PAUL TROIS CHATEAUX

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & *Lieu d'accueil* : MJC St-Paul
- & *Conseiller(ère)* : Evelyne BAUDOUIN
Elsa TEURTRIE
- & *Rendez-vous* : Les mardis, mercredis, jeudis
- & *Nombre de jeunes*
- *Suivis* : 392
 - *Nouveaux* : 144

SITUATION DES JEUNES	
Contrat en alternance	11
Emploi	197
Formation	33

& *Commentaires* :

Le nombre de jeunes suivi a baissé (392 contre 447 en 2016), et le nombre de jeunes venus pour la 1^{ère} fois en 2017 reste stable, passant de 153 en 2016 à 144 en 2017. Evelyne BAUDOUIN et Elsa TEURTRIE assurent 2 jours de permanences par semaine sur rdv chez MOSAIC (ex MJC). L'association MOSAIC regroupe désormais les activités de l'ancienne MJC et du Centre Social AFI. Les relations partenariales développées avec « les Associations ANCRE, MOSAIC, SET, les Restos du Cœur, le CCAS, le CMS, la Mairie, Atout Tricastin », nous permettent de mieux répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées par les jeunes. Les situations emplois restent stables (197 contre 196 en 2016). Les situations alternance passent de 16 en 2016 à 11 en 2017. Le nombre d'entrées en formation a baissé passant de 69 en 2016 à 33 en 2017. En tant que référente Santé Handicap, Evelyne BAUDOUIN travaille aussi sur St Paul dans le cadre du Collectif Santé Ville (CSV) organisé par le CCAS avec de nombreux partenaires. Elsa TEURTRIE étant par ailleurs Chargée de Relation Entreprise, fait directement le lien entre les employeurs du secteur de St Paul avec les jeunes de cette commune et des communes environnantes, ce qui représente un atout majeur. La permanence de St Paul trois Châteaux fonctionne bien. Elle est reconnue et bien repérée par les jeunes et les différents partenaires. Nous constatons une augmentation des jeunes mineurs en situation de précarité, de ruptures scolaires et familiales.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & *Lieu d'accueil* : Espace Social
- & *Conseillère* : Souad BENAYAD
- & *Permanences et rendez-vous* : Les mardis, mercredis et jeudis
- & *Nombre d'allocataires reçus* : 258

& *Nombre d'entretiens* : 1 028

& *Nombre de contacts* : 188

(entretiens téléphoniques courts, mails, courriers d'information...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	80
CDI	12
CDD	54
CUI	6
INTERIM D'INSERTION	8
Formation	11
Création d'activité	25
Projets	9
Créations	16

& *Commentaires* :

Le nombre d'allocataires reste à peu près stable (258 contre 254 en 2016).

Les entrées en formations baissent de plus de la moitié ; ceci s'explique par une offre de formation moins présente sur le secteur.

Par contre, les créations d'activité ont elles augmenté de 60 %, passant de 10 à 16 personnes en 2017.

Les sorties à l'emploi baissent légèrement passant de 96 à 80.

Pour autant, le travail partenarial reste l'atout principal dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Cette année aussi, les problématiques sociales restent très préoccupantes. La réduction des aides financières mobilisables sur le territoire, a maintenu des personnes en grande précarité, et de ce fait a diminué les possibilités de retour à l'emploi.

PERMANENCE DE TULETTE

❖ ACCUEIL DES JEUNES

& *Lieu d'accueil* : Mairie Tulette

& *Conseiller(ère)* : Prescilla SANDRI

& *Rendez-vous* : 1 Lundi sur 2
de 9H à 12H

& *Nombre de jeunes*
- *Suivis* : 24
- *Nouveaux* : 9

& *Nombre d'entretiens* : 28

& *Commentaires* :

En 2017, 24 jeunes ont été accueillis (contre 45 en 2016), dont 9 nouveaux, lors de 28 entretiens.

Cette baisse est expliquée par le fait que nous avons été moins présents sur cette année 2017.

PERMANENCE DE SUZE LA ROUSSE

❖ ACCUEIL DES JEUNES

& *Lieu d'accueil* : Mairie Suze

& *Conseiller(ère)* : Mohamed MOUSSA

& *Rendez-vous* : Le 1^{er} et le 3^{ème} Lundi
du mois de 9H à 12H

& *Nombre de jeunes*
- *Suivis* : 30
- *Nouveaux* : 17

& *Nombre d'entretiens* : 53

& *Commentaires* :

30 jeunes ont été reçus à Suze la Rousse (contre 33 en 2016) dont 17 nouveaux pour 53 entretiens individuels.

La fréquentation est stable d'année en année. La permanence est appréciée pour sa proximité par les jeunes éloignés de Pierrelatte.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

& *Lieu d'accueil* : Mairie Suze

& *Conseiller(ère)* : Viviane LALLIER

& *Rendez-vous* : Les mercredis
de 9h à 12h

& *Nombre d'allocataires reçus* : 91

& *Nombre d'entretiens* : 365

& *Nombre de contacts* : 143
(entretiens téléphoniques courts,
mails, courriers d'information...)

& *Commentaires* :

Par rapport à l'année précédente, le nombre de personnes reçues augmentent (+ 7 %) ainsi que le nombre d'entretiens. Les contacts sont en nette progression (+ 33 %). 29 % des allocataires ont bénéficié d'une situation d'emploi, formation et 4% d'entre eux ont le projet de créer leur activité. Les freins majeurs restent le manque de mobilité, la garde d'enfants (beaucoup de femmes isolées avec des enfants en bas âge) ainsi qu'un parcours professionnel chaotique (pas de formation spécifique, longues périodes sans emploi, manque d'expérience...).

L'Accès aux dispositifs

Emploi/Formation

LES CHIFFRES CLES EMPLOI/FORMATION

↳ Les Entrées en emploi ou formation des jeunes :

	Emploi	Alternance	Formation	Immersion en Entre-prise	Total	Total jeunes suivis	Part en %
2016	775	52	303	194	1324	1840	72 %
Part des mesures	58 %	4 %	23 %	15 %	100 %		
2017	743	58	195	198	1194	1633	73 %
Part des mesures	62 %	5 %	16 %	17 %	100 %		
Evolution	- 4 %	+ 12 %	- 36 %	+ 2 %	- 10 %		

L'ACCES A L'EMPLOI

LES CHIFFRES CLES

↳ Les Entrées en emploi des jeunes :

	Emploi Durable				Emploi Non Durable et Insertion						TOTAL
	CDI	CDD +6mois	C.PRO	C.APP	Intérim	CDD - 6mois	Contrat d'insertion	CAE	EA	Autres /CIE	
2016	90	77	13	39	161	332	7	58	133	21	921
2017	129	99	15	43	170	330	4	52	59	16	917
Evolution	+ 43 %	+ 29 %	+ 15 %	+ 10 %	+ 6 %	- 1 %	- 43 %	- 10 %	- 56 %	- 24 %	- 0,4 %

Nota : Les données étant exclusivement en nombre de jeunes, un jeune peut être comptabilisé dans plusieurs sous-catégories, mais il ne sera compté qu'une fois au total.

Chaque année, la Mission Locale Drôme Provençale complète son offre de services visant à améliorer l'accès des jeunes à l'emploi. En effet, l'offre de services doit toujours être en adéquation avec le marché du travail et les besoins des jeunes :

- Consultation des offres d'emploi/stage en libre-accès,
- Développement des relations avec les entreprises locales et avec les partenaires de l'emploi,
- Mise en œuvre des programmes nationaux d'accompagnement renforcé des jeunes à l'emploi : PACEA, Co-Traitance (PPAE), Garantie Jeunes, dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi,
- Ateliers CV et lettres de motivation,
- Ateliers espace emploi, ateliers recherche d'emploi,
- Entretiens individuels de recherche d'emploi ciblé, simulations, mises en situation,
- Promotion de l'emploi saisonnier et mise en relation avec des employeurs,
- Animation d'un réseau de parrainage à l'emploi,
- Développement des immersions en entreprise (PMSMP),
- Organisation d'informations collectives en partenariat avec des entreprises pour la préparation à leurs recrutements (présentation des métiers, des offres d'emploi, passage des tests d'aptitude et entretiens individuels),
- Signature pour le compte de l'Etat de contrats aidés pour les jeunes qu'elle accompagne à l'emploi dans tout type de secteurs d'activités : dans le secteur marchand (CIE : 6 en 2017 pour un objectif de 6) et dans le secteur non marchand (CAE : 48 en 2017 pour un objectif de 46), ainsi que les contrats d'Emplois d'Avenir (63 contrats pour un objectif de 56 pour le premier semestre 2017 uniquement, dont 15 dans le secteur marchand).

LES OFFRES D'EMPLOI : AFFICHAGE ET CONSULTATION

- A Nyons et Pierrelatte : en libre accès, les offres d'emploi de Pôle Emploi des zones Drôme Sud et Vaucluse Nord sont consultables sur un ordinateur à l'accueil.

LA RELATION AVEC LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES DE L'EMPLOI

Depuis 2005, la Mission Locale Drôme Provençale s'est dotée de Chargés de Relations Entreprises ayant pour mission de favoriser le rapprochement des jeunes en recherche d'insertion professionnelle avec les entreprises locales et d'améliorer ainsi leur accès à l'emploi dans une logique de partenariat.

Le service relations entreprises est organisé de la manière suivante :

- à Nyons (secteur Nyonsais-Baronnies) : Anne SIMOND à 0,60 ETP.
- à Pierrelatte (secteur Tricastin) : Emilie GALIER-ORRIERE à mi-temps, Elsa TEURTRIE à mi-temps (l'arrêt du financement Etat de l'accompagnement des Emplois d'Avenir a conduit la Mission Locale au licenciement économique de Valérie BARRE Chargée de Relations entreprises)

La relation avec les entreprises a pour objectifs :

- d'augmenter notre connaissance des secteurs professionnels et des métiers qui s'y rattachent afin de mieux informer les jeunes sur les activités des entreprises locales et de mieux les orienter vers les secteurs porteurs,
- d'informer et conseiller les employeurs sur les différentes mesures concernant la formation et l'emploi spécifiques au public jeune et de les aider à les mettre en œuvre,
- de proposer aux employeurs d'être un véritable partenaire de leurs recrutements :
 - analyse conjointe des besoins
 - aide à la construction des descriptifs de poste/profils de poste
 - présélection des candidats
 - mise en relation avec les entreprises
 - proposition de formules « sur mesure » visant à sécuriser le recrutement : stages préalables en entreprise (PMSMP), adaptation des candidats aux postes de travail par la formation (CARED), mise en œuvre de solutions visant à lever les freins à l'emploi des jeunes (aides à la mobilité, au logement, à la santé...)
 - accompagnement du jeune à la prise de poste et soutien à l'entreprise pendant l'emploi si besoin (bilans réguliers avec les tuteurs des jeunes par exemple).
- d'être reconnue par les entreprises mais aussi par les jeunes, comme un interlocuteur de proximité qui connaît les métiers, à l'écoute des besoins du terrain, disponible et réactif.
- de démontrer la plus-value d'un partenariat avec la Mission Locale Drôme Provençale pour l'entreprise : sa connaissance fine des jeunes qu'elle accompagne et sa capacité à déployer une offre de service globale adaptée à chaque situation.

Au-delà de la relation avec chaque entreprise individuellement, la Mission Locale Drôme Provençale renforce ses liens avec les différents acteurs de l'emploi local : la DIRECCTE 26, Pôle Emploi, CAP Emploi, les Clubs d'Entreprises (Atout Tricastin), les Chambres consulaires (CCI et Chambre de Métiers), les grandes entreprises du territoire (ORANO (Ex AREVA), EDF, GRDF, GERFLOR, AMAZON...), les agences de travail temporaire du territoire telles que Randstad, Adecco, Partnair, Synergie, avec les organismes de formation (GRETA Vivarais Provence, CJT, MFR Buis les Baronnies, IPRES, CFPPA, INFREP DROME...), avec les groupements d'employeurs (GEIQ Industrie Gard-Vallée et Delta du Rhône), les structures d'insertion par l'activité économique (ANCRE, ECATE...) et bien sûr les élus du territoire.

La Mission Locale Drôme Provençale est aujourd'hui bien identifiée par tous comme un acteur important en matière d'emploi des jeunes et systématiquement associée aux projets et actions visant à développer l'emploi sur le territoire : Les Forums des métiers, les Jobs Dating, les informations collectives pour des recrutements et pour des stages, des projets locaux comme la promotion des métiers aux féminins, des forums sur l'alternance comme celui sur le nucléaire.

La Relation Entreprises 2017 en chiffres :

	Tricastin	Nyonsais/Baronnies	TOTAL
Nb de visites réalisées	88	58	146
Nb de nouvelles entreprises rencontrées	137	40	177
Nb d'entreprises en fichier	977	500	1477
Nb de CARED réalisés (formation)	4	1	5

En 2017, la Mission Locale Drôme Provençale a continué à développer son réseau avec les entreprises. Le nombre d'entreprises avec lesquelles nous collaborons a augmenté de 14 % par rapport à 2016 (1301 en 2016). Ces visites d'entreprises permettent de tisser un lien étroit et sont autant d'opportunités d'emploi pour les jeunes. Nous avons cependant réalisé moins de visites en entreprise, notamment dû à l'arrêt progressif du dispositif Emplois d'Avenir qui nous amenait à réaliser plusieurs bilans à des dates précises.

LES ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI (ARE)

L'objectif premier de cet atelier est d'apporter un appui aux jeunes dans l'appropriation des méthodes et des techniques de recherche d'emploi et dans la construction des outils qui leur permettront de devenir autonomes dans leurs démarches (CV, lettre de motivation...).

A Nyons :

Si nous constatons sur 2017 une baisse du nombre de jeunes venus à l'ARE, nous pouvons néanmoins souligner que l'atelier demeure un outil d'aide à la recherche essentiel et indispensable aux jeunes.

Leurs besoins ayant évolué, nous travaillons avec un même jeune en simultané sur plusieurs CV et lettres de motivation, plus ciblés et différenciés de façon à répondre à plusieurs types de recherches.

La prise de conscience des jeunes à vraiment travailler et mieux adapter leurs CV et lettres de motivation aux exigences des recruteurs s'est accrue. De ce fait, nous passons plus de temps d'aide en atelier avec un même jeune.

Nous constatons également une évolution de notre aide à l'utilisation des sites de recrutement et de recherche d'emploi sur les PC de l'atelier (inscription en ligne, mise du CV en ligne).

	Nombre de Jeunes	Nombre de participations
2016	88	153
2017	68	131
Evolution	- 23 %	- 14 %

A Pierrelatte :

Depuis 2013, les ateliers de recherche d'emploi de Pierrelatte ont été restructurés selon les besoins identifiés des jeunes. Plusieurs ateliers sont ouverts aux jeunes afin de mieux les orienter et les accompagner dans leurs recherches.

Un « Atelier CV et lettre de motivation » :

Atelier animé par Elsa TEURTRIE, chargé de relations entreprises, à raison de 1 demi-journée par semaine. Réception sur 3 plages horaires d'une heure, les jeunes sont reçus par groupe de 3, par heure. Les CV sont ensuite mis en forme, et enregistrés sur le serveur afin que les conseillers aient accès à ces CV en permanence. Les CV peuvent être ainsi modifiés ou imprimés à la demande du conseiller ou du jeune. Les jeunes reçoivent également, un exemplaire par mail pour leur permettre de télécandidater.

La fréquentation de cet atelier a baissé passant de 139 jeunes en 2016 à 112 en 2017.

	Nombre de Jeunes	Nombre de participations
2016	139	160
2017	112	121
Evolution en %	- 19 %	- 24 %

Un « Atelier Espace Emploi » :

Depuis 2013, les jeunes de la Mission Locale bénéficient d'un espace emploi qui se décline en deux ateliers distincts :

1. « Atelier Flux » Le mercredi matin : 9 h 00 - 12 h 00

Au-delà du fait que les jeunes peuvent obtenir des renseignements sur l'emploi local et sur les besoins en terme de main d'œuvre des entreprises, les jeunes qui participent volontairement à cet atelier sont en démarche active de recherche d'emploi. En début de séance, un point est effectué quant aux suites données à leur candidature, sur les démarches effectuées la semaine précédente en et hors atelier. Les jeunes disposent d'un « espace cyber » composé de 5 ordinateurs et d'un espace documentation lié à l'emploi (fiches CIDJ, fiches de mesures de différents contrats...). Grâce à l'outil « explorateur des métiers », les jeunes peuvent accéder à des vidéos et ainsi découvrir 400 métiers. Ce dernier permet également d'effectuer des tests « tester mes performances » et « tester mes 8 intelligences » ce qui aide le jeune à s'orienter en fonction des résultats obtenus.

Les jeunes sont accompagnés dans tous types de recherche liée à l'emploi : immersion, conseils et préparation d'entretiens d'embauche, consultation et positionnement des offres....

2. « Atelier Emploi » Le mercredi après midi : 14 h 00 - 17 h 00

Outil indispensable pour les jeunes en recherche d'emploi, l'atelier emploi du mercredi après midi a continué à être sollicité par les conseillers en 2017, et par les jeunes.

Divisé en trois plages horaires d'une heure, les jeunes sont reçus par groupe de 3 afin d'optimiser leur recherche d'emploi. Le but de cet atelier est de recenser les attentes des jeunes pour mieux les accompagner et de leur donner un premier niveau d'information sur une méthodologie dans leur recherche d'emploi. Pour ce faire, les divers échanges permettent de définir leur profil, de faire un point sur les démarches déjà effectuées, d'échanger sur les différentes ressources à utiliser dans une recherche d'emploi et de leur présenter des sites internet adaptés et facilitateurs dans la recherche d'offres d'emploi.

	Nombre de Jeunes	Nombre de participations
2016	195	320
2017	141	251
Evolution en %	- 28 %	- 22 %

La baisse de fréquentation sur ces deux ateliers nous ont conduit, début 2018, à revoir notre fonctionnement et notre organisation afin de proposer une meilleure adéquation entre les attentes des jeunes et les besoins du marché du travail.

Nous proposons le jeudi matin de 9H à 12H, un atelier CV / Lettre de motivation, puis un atelier de recherche d'emploi de 14H à 17H en flux. Chaque jeune accompagné peut désormais bénéficier de ces offres de services emploi selon sa disponibilité et au moment où il le souhaite, car ces ateliers sont accessibles en continu.

Le Site Internet de la Mission Locale

Le site de la Mission Locale où l'on recense les offres d'emploi, les offres d'immersion et les actualités tels que forum, job dating est régulièrement mis à jour. Les jeunes peuvent postuler directement via le site. En 2017, on dénombre 86 jeunes qui ont candidaté à une ou plusieurs offres.

Le site permet également chaque année, de repérer des jeunes non inscrits à la Mission Locale.

PARCOURS PERSONNALISE D'ACCES A L'EMPLOI (PPAE)

L'Accord-cadre national portant sur le partenariat renforcé entre Pôle Emploi et le Réseau des Missions Locales mis en œuvre depuis juin 2006, décliné au travers d'une convention locale de partenariat, est renouvelé pour la période 2015-2017.

Cette convention, prévoit d'une part, les différents axes de coopération et, d'autre part, les modalités de mise en œuvre, par Pôle Emploi, du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Les jeunes demandeurs d'emploi orientés vers la Mission Locale sont ceux dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé, et qui, de ce fait nécessitent un accompagnement personnalisé.

Un suivi détaillé des objectifs et résultats est assuré chaque trimestre, entre les Directions de la Mission locale et du Pôle Emploi et les conseillers référents des deux structures.

Objectifs conventionnels 2017 :

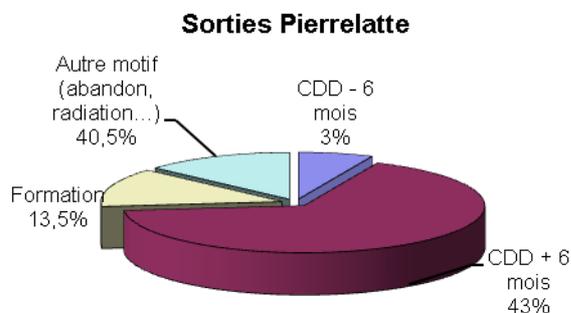
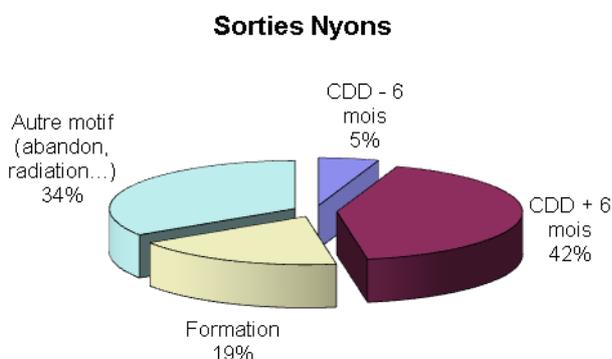
En 2017, objectif de 201 à 350 accompagnements (égal à 2016), dont 90 à Nyons et 136 à Pierrelatte.

Réalisation des objectifs et résultats :

	NYONS	PIERRELATTE	TOTAL
Entrées 2017	109	146	255
Sorties	38	30	68
CDD - 6 mois	2	2	4
CDD + 6 mois	16	20	36
Formation	7	4	11
Autre motif (abandon, radiation...)	13	4	17
En cours d'accompagnement (cohorte 2017) au 31/12/17	69	116	185
En cours d'accompagnement (toutes cohortes) au 31/12/17	98	170	268

Avec 255 entrées, nous observons une augmentation de 15% par rapport à 2016 et par rapport à l'objectif plancher.

75 % des sorties sont considérées comme positives (en emploi ou en formation).



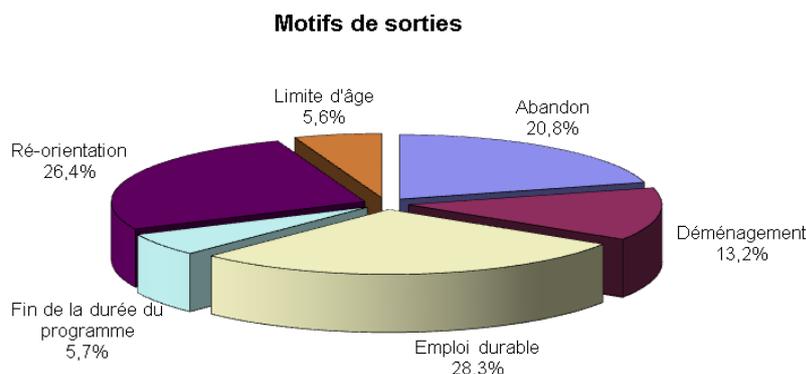
CIVIS

Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS), le dispositif central du volet « Accompagnement des jeunes à l'emploi » du plan de cohésion sociale du 19 janvier 2005 dont sa mise en œuvre était confiée aux Missions Locales a pris fin au 31/12/2016.

Les 24 jeunes qui étaient encore dans le dispositif en 2017 ont pu bénéficier de l'accompagnement avec leur conseiller référent jusqu'au 31/12/17, date à laquelle le dispositif a pris fin définitivement.

↳ Objectif de sorties pour emploi et pour emploi durable :

Nous comptabilisons 43 sorties pour non renouvellement du contrat et 53 pour les motifs suivants :



PACEA

La loi Travail (art 46) remplace à compter du 1^{er} janvier 2017 le CIVIS par un nouveau dispositif d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie des 16/25 ans en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle : Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).

Ce dispositif s'inscrit dans le droit à l'accompagnement inscrit dans cette loi.

La Mission Locale est chargée de mettre en œuvre le droit à l'accompagnement, en lien avec les organismes pouvant y contribuer, dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Le PACEA est élaboré par la Mission Locale avec le jeune et adapté à ses besoins, identifiés lors d'un diagnostic. Il est constitué de phases d'accompagnement intégrant des objectifs spécifiques. Chaque phase sera évaluée à son terme et peut comporter des périodes de formation, des situations professionnelles (dont PMSMP), des actions spécifiques d'accompagnement social et professionnel et des actions portées par d'autres organismes.

Un contrat d'engagements doit être signé un mois au plus tard après la réalisation du diagnostic et la première phase du parcours doit débuter au plus tard un mois après la signature du contrat. Ce dernier est conclu pour une durée déterminée et pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois consécutifs ou, le cas échéant, jusqu'à la fin de la Garantie jeunes si celle-ci est intégrée en cours de PACEA.

Le contrat d'engagements prend fin lorsque l'autonomie du jeune est considérée comme acquise, ou à son 26^{ème} anniversaire, ou à sa demande, voire en cas de manquement à ses engagements.

Le jeune signataire peut bénéficier d'une allocation versée par l'ASP et accordée par la Mission locale, au nom de l'État, selon sa situation et ses besoins pendant les périodes sans rémunération, ni indemnisation.

↳ Objectif d'entrées :

En 2017, la Mission Locale s'était fixé un objectif d'entrées en PACEA de 250 : dont 120 PACEA et 130 Garantie Jeunes. Ces objectifs ont été atteints.

↳ Conclusion :

L'équipe des conseillers a dû s'approprier ce nouvel outil et s'adapter à sa mise en œuvre.

Afin de répondre au mieux à l'accompagnement PACEA, les conseillers ont conçu un outil « diagnostic » qui permet de faire un état des lieux de la situation du jeune au moment de la contractualisation du PACEA.

GARANTIE JEUNES

La « Garantie Jeunes » qui est une phase du PACEA, est une innovation forte adoptée lors du comité interministériel de lutte contre les exclusions (CILE) et reprise dans le cadre du Comité interministériel de la jeunesse.

Elle s'inscrit dans le cadre des engagements de la garantie européenne sur la jeunesse qui incite les Etats de l'UE à proposer des solutions rapidement, particulièrement aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé (Not in Education Employment or Training - NEETs).

Le dispositif « Garantie Jeunes » institué à titre **expérimental jusqu'au 31 décembre 2016**, a été généralisé au 01/01/2017.

L'objectif principal :

Amener les jeunes en grande précarité à s'installer de façon autonome dans la vie active.

La Garantie Jeunes se compose :

- D'une garantie à une 1^{ère} expérience professionnelle (parcours dynamique associant une multiplication de périodes de travail et de formation) ;
- D'une garantie de ressources (appui de cet accompagnement).

Les jeunes prioritairement éligibles

- Âgés de 16 à 25 ans révolus
- et ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET)
- et en situation de grande précarité. L'appréciation de cette situation est triple :
 - Financière : ressources inférieures au revenu garantie pour le calcul du RSA
 - Familiale : décohabitants ou cohabitants sans soutien familial (foyer non imposable)
 - Sociale : décrocheurs, jeunes sous main de justice, etc.

Objectifs et résultats :

- Nous avons démarré le dispositif en septembre 2015 et avons réalisé 45 entrées sur un objectif de 40.
- En 2016, nous avons un objectif de 120 jeunes entrés en Garantie Jeune pour un réalisé de 123.
- En 2017, nous avons eu un objectif de 130 pour un réalisé de 135.
- Les résultats en termes de sortie, qui concernent les 123 jeunes entrés en Garantie Jeunes en 2016 et sortis en 2017, sont les suivants :
 - 35 abandons/exclusions/démissions soit 28 %
 - Sur les 88 jeunes présents 12 mois :
 - 61 % ont réalisé à minima 80 jours d'immersion en entreprise, ont obtenu un emploi ou une formation
 - 39 % étaient sans solution.

Constats et commentaires :

- Repérage des jeunes de plus en plus difficile, difficulté liée à la partie administrative notamment pour le montage du dossier avant la commission.
- Déperdition de jeunes entre le nombre de jeunes acceptés en commission d'entrée et le nombre de jeunes ayant réellement intégré la Garantie Jeune.
- Nécessité de positionner un nombre de 35% supérieur pour atteindre notre objectif d'entrée.
- Les sorties sans solution peuvent paraître importantes mais on ne peut raisonner qu'en terme de retour à l'emploi. Le plus important étant la plus-value apportée aux jeunes en termes d'autonomie et de travail sur leur projet.

Locaux dédiés à la Garantie Jeunes

Dans l'attente d'un prochain déménagement, la mairie nous a proposé la location des locaux que nous occupions précédemment à la Maison de l'emploi et de la Formation. Cette proximité avec le suivi de la Mission Locale est un atout incontestable pour un travail avec l'équipe et pour le management des deux activités.

Repérage et investigations des jeunes

Les jeunes en situation de précarité peuvent être orientés par les conseillers de la Mission Locale, Pôle Emploi, les travailleurs sociaux, les acteurs locaux de l'insertion de la jeunesse, les collectivités territoriales.

Dans la réalité, 90% à 95% des jeunes sont orientés par les conseillers de la Mission Locale.

Le parcours en Garantie Jeunes

1) En accompagnement soutenu d'accès à l'emploi :

- Collectif sur les 4 premières séances :

- o Développement des compétences sociales : être autonome dans les actes de la vie quotidienne (logement, mobilité, santé, gestion du budget...)
- o Développeur de compétences professionnelles : connaître le bassin d'emploi, maîtriser les principes fondamentaux d'une entreprise et les règles et consignes en matière d'hygiène et de sécurité.

- Personnalisé pendant un an (vers et dans l'emploi) : au minimum un entretien par semaine et un programme de recherche active d'emploi.

2) Des périodes en entreprises : mises en situation professionnelles, CDD, Intérim....

3) Un partenariat important et soutenu :

- avec des entreprises locales notamment au travers d'un parrainage des groupes par un chef d'entreprise.

- avec les partenaires locaux sur chaque thématique (logement, santé, mobilité, gestion du budget...).

Crédit d'accompagnement

Les crédits d'accompagnement d'un montant de 1600 € par jeune entrés dans le dispositif sont versés par l'état (et le FSE pour certaines Mission Locale), sous conditions :

- 80% soit 1280 € versés si le jeune est présent plus d'un mois dans le dispositif

- 20% soit 320 € si le jeune est en situation d'emploi à l'issue des 12 mois de Garantie Jeunes ou sur justificatif d'une période d'immersion en entreprise ou de situation Emploi d'au moins 4 mois.

Une gestion administrative lourde

Les Missions Locales doivent déposer tous les éléments de reporting qui conditionnent le versement des crédits d'accompagnement sur une interface informatique-réplique « Ma démarche FSE ».

La saisie de ces éléments est extrêmement lourde et doit s'accompagner aussi d'un scan de toutes les pièces concernant les périodes en entreprises ainsi que des pièces administratives de chaque dossier du jeune.

Pilotage départemental et local de la Garantie Jeunes

- Pilotage statistique départemental réalisé par la DIRECCTE pour poser le cadre de fonctionnement des commissions, assumer et développer les partenariats, fixer les objectifs.

- Pilotage d'une commission locale d'entrées par la DIRECCTE à Pierrelatte : décisions et suivi opérationnels d'entrées, des sorties, et des sanctions dans le cadre d'un règlement intérieur. Pôle Emploi participe également à la commission.

- Pilotage d'une commission locale de suivi permettant de pointer les difficultés rencontrées sur le territoire. Participe également Pôle Emploi.

LE PARRAINAGE

L'objectif du parrainage est de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes (16-25 ans) rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles, retraitées ou actives, qui forment le réseau des parrains et marraines.

Anciens cadres, chefs d'entreprises, directeurs de personnels, enseignants, ils font bénéficier les jeunes de leur expérience de l'entreprise ainsi que de leur réseau de connaissances professionnelles. A l'écoute des jeunes, ils les rencontrent régulièrement pour faire le point sur leurs recherches et éviter leur isolement et leur découragement. Les parrains font le lien entre le jeune et l'entreprise et sont des alliés importants pour les conseillers.

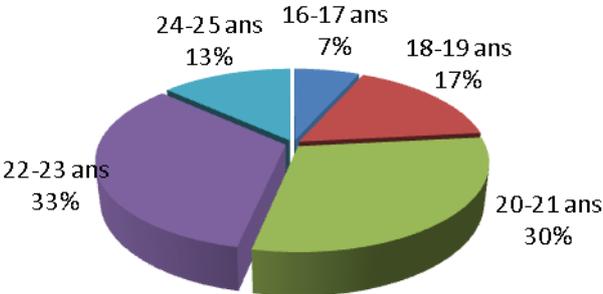
Financé en partie par la DIRECCTE et par la DRJSCS (pour les jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville (QPV)), le parrainage s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, en situation d'occuper un emploi, quel que soit leur niveau de qualification, pour lesquels le conseiller a décelé une difficulté dans la recherche d'emploi. Basée sur le volontariat des personnes, cette action de proximité dure de 3 à 6 mois maximum.

En 2017, l'équipe des parrains et marraines était composée de 14 personnes.

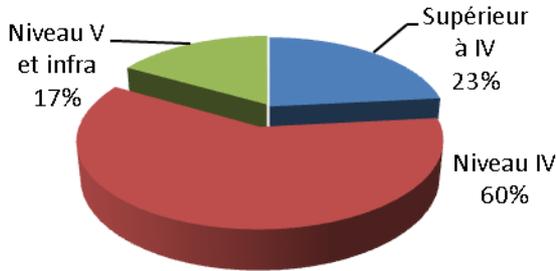
Au total, 30 jeunes ont été parrainés :

- 70 % des parrainages ont été effectués sur le Tricastin et 30 % sur les Baronnies.
- 50 % sont des garçons
- 17 % ont un niveau égal ou inférieur à V (CAP/BEP) contre 32 % en 2016
- Aucun n'était issu de QPV

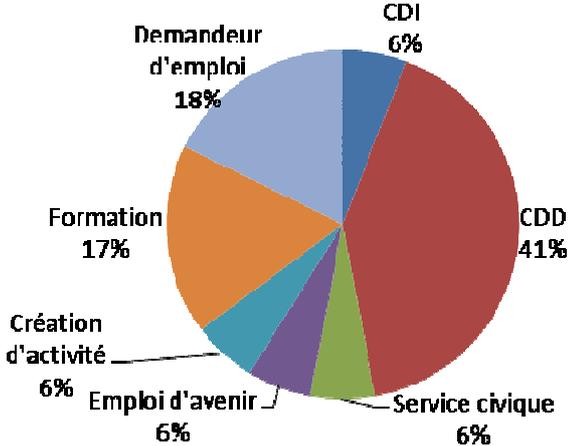
Age des personnes parrainées



Niveau des personnes parrainées



Situations en sortie de parrainage



- **Résultats** : sur 30 jeunes parrainés en 2017, 13 poursuivent le parrainage sur 2018. On peut noter que 82% des sorties sont positives. Les accompagnements ont duré en moyenne trois mois avec un contact toutes les deux semaines environ. L'accompagnement des parrains s'apparente de plus en plus à du coaching personnel. Les jeunes se sentent plus soutenus, encouragés. Il s'agit toujours d'une relation bienveillante qui permet aux jeunes de retrouver confiance en eux et leur évite le découragement.

LE DISPOSITIF EMPLOIS D'AVENIR

Le dispositif Emplois d'Avenir, né de la Loi du 26 Octobre 2012, a pour ambition l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La réussite du dispositif repose sur :

- des moyens importants mobilisés par l'Etat,
- des engagements des employeurs,
- des actions de formation à mobiliser,
- un accompagnement externe renforcé durant l'emploi d'avenir, réalisé par les Missions Locales et Cap Emploi (pour les jeunes en situation de handicap).

Le dispositif

Les Emplois d'Avenir s'inscrivent dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion (CUI).

L'état prend en charge 75 % de la rémunération pour les contrats conclus dans le secteur non-marchand, et 35 % dans le secteur marchand.

Le contrat, peut être conclu en CDI ou en CDD pour une durée de 1 à 3 ans.

Le poste occupé est un emploi prioritairement à temps plein.

Le public

Les Emplois d'Avenir sont accessibles aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) sans emploi et :

- sans diplôme,
- titulaire d'un CAP/BEP,
- ou à titre exceptionnel, les jeunes titulaires d'un Bac à Bac + 3 et résidant dans une commune classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou en Quartier Politique de la ville (QPV).

Objectifs et bilan du dispositif

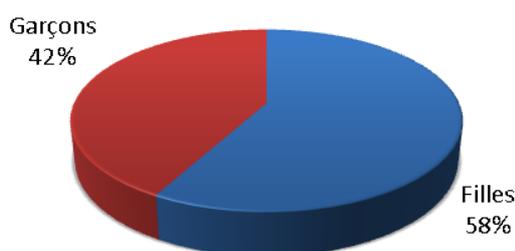
L'objectif 2017 fixé pour la Mission Locale Drôme Provençale était de 56 Emplois d'Avenir dont 15 dans le secteur marchand.

Les objectifs ont été prévus uniquement pour le premier semestre 2017 et 7 contrats ont été signés, en accord avec la Direccte lors des cellules techniques opérationnelles, sur le second semestre.

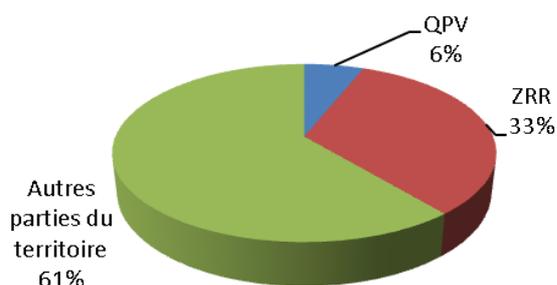
Bilan global

Nous avons signé 63 contrats pour un objectif de 56 (soit 113 % de réalisation), dont 48 dans le secteur non-marchand et 15 dans le secteur marchand.

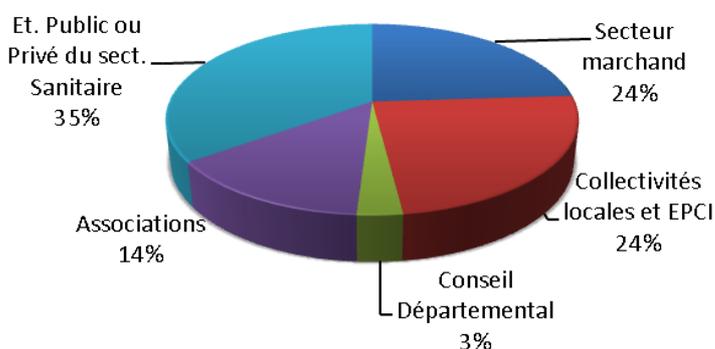
Emplois d'avenir par sexe



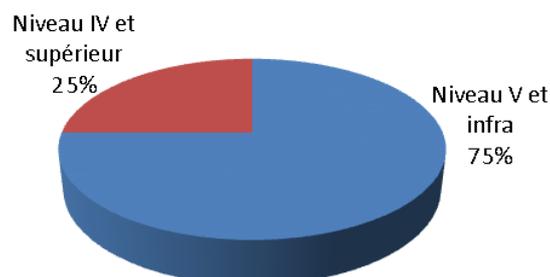
Emplois d'avenir en zone prioritaire



Emploi d'avenir par secteur d'activité



Emplois d'avenir par niveau de qualification



Depuis la mise en place de ce dispositif, nous avons toujours atteint voire dépassé nos objectifs annuels fixés, notamment grâce à plusieurs facteurs :

- l'engagement important du Conseil Départemental sur le dispositif,
- le partenariat et la mobilisation de l'ensemble des partenaires,
- la place centrale des Missions Locales accordée par l'Etat dans la mise en œuvre du dispositif,
- l'engagement de tous les employeurs qu'ils soient publics ou privés,

Cette mission nous a permis de renforcer notre image auprès des employeurs de notre territoire.

En 2017, nous avons atteint notre objectif en contractualisant 56 contrats sur un objectif de 56 pour le premier semestre 2017. Aucun objectif n'a été programmé sur le second semestre 2017.

En effet, la Direccte nous a annoncé l'arrêt des signatures de contrats initiaux dès le mois d'avril. L'organisation mise en place les années précédentes a été maintenue tout au long de l'année.

Nous avons développé une relation étroite avec nos partenaires (Pôle emploi, Cap emploi) qui participent chaque mois à la cellule technique opérationnelle animée par la Direccte. Nous évoquons chaque situation des jeunes sortis ou sur le point de sortir du dispositif Emploi d'Avenir et de leur projet professionnel. Nous échangeons conjointement des informations sur des offres d'emploi, de formation, d'informations collectives, de forums (ex : job dating), afin d'orienter au mieux les jeunes et les aider à retrouver un emploi durable.

En amont de ces échanges, nous effectuons un entretien tripartite avec le jeune, le conseiller référent et le chargé de relations entreprises qui l'a accompagné durant cette période d'emploi.

Sur le second semestre 2017, nous avons eu l'accord par la Direccte de renouveler au total 7 contrats sur les 18 contrats concernés.

Outre l'arrêt du dispositif Emploi d'avenir au 31/12/17, nous avons encore à accompagner, en 2018, les jeunes et les entreprises ayant signé un Emploi d'avenir en 2015, 2016 et 2017 avec un arrêt des financements d'ingénierie.

IMMERSION EN ENTREPRISE (PMSMP)

La période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (ou PMSMP) est une mesure facilitant l'immersion auprès d'employeurs notamment à destination des jeunes en recherche d'emploi. Ce temps d'immersion doit permettre de consolider leur projet professionnel et de créer des liens avec des employeurs.

La PMSMP est une mesure instaurée par la loi de réforme de la formation professionnelle du 05 mars 2014.

Cette mesure peut être conclue pour une durée maximum d'un mois (de date à date) auprès d'un même employeur.

La PMSMP est ouverte aux personnes en recherche d'emploi, ainsi qu'à tout salarié.

Techniquement la PMSMP est prescrite via un CERFA qui doit être adressé à l'ASP (uniquement pour les contrats aidés). Les Missions Locales sont prescripteurs de ce dispositif.

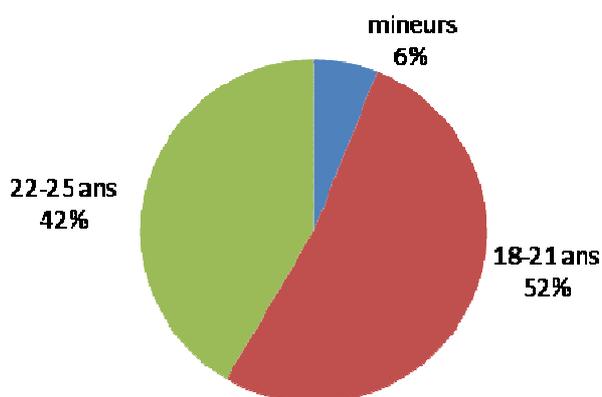
Durant l'immersion, le jeune n'est pas rémunéré mais bénéficie de la couverture AT/MP (accident du travail, maladie professionnelle).

Pour les jeunes non salariés, c'est la Mission Locale en tant que prescripteur qui porte le risque (coût 0,04€/h/jeune) de l'ensemble des heures PMSMP effectuées, auprès de l'URSSAF.

Si la PMSMP n'a pas de durée minimum, elle ne peut excéder 30 jours calendaires sur un même poste chez le même employeur. Le jeune peut réaliser autant de PMSMP que de besoin auprès de structures différentes.

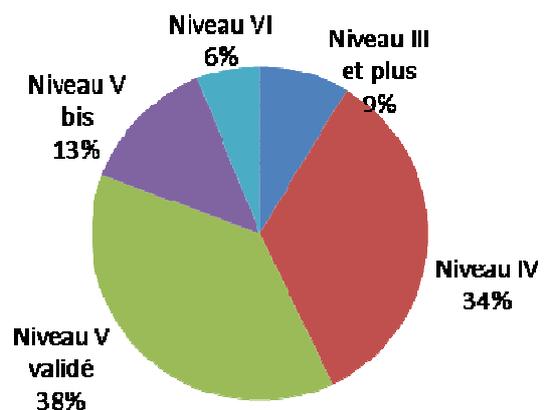
- **Réalisation** : 233 jeunes ont bénéficiés de 18 982 heures d'immersion soit une moyenne de 81 heures par jeune.

Age des jeunes



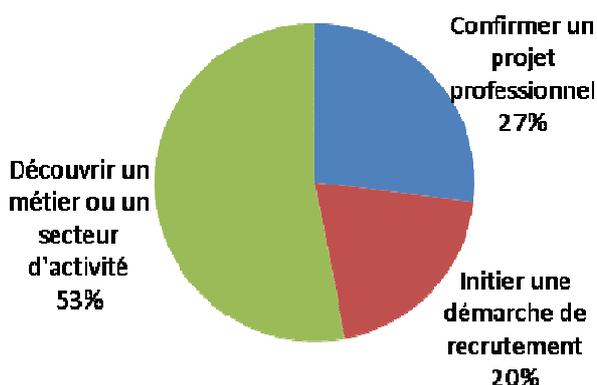
On constate que ce dispositif n'a concerné que 6 % de jeunes mineurs.

Niveau scolaire des jeunes



On constate que ce dispositif a concerné 19 % des jeunes de niveau VI et Vbis (Niveau 6^{ème} à 3^{ème} sans diplôme), soit 45 jeunes.

Objectif de l'immersion



On constate que l'immersion est un outil utilisé majoritairement pour l'aide au choix professionnel (53 %) et minoritairement un outil utilisé préalablement à l'embauche (20%).

L'ACCES A LA FORMATION

LES CHIFFRES CLES

<i>Année 2017</i>	<i>Jeunes</i>	<i>RSA</i>
Nb de personnes suivies	1 633	1 083
Nb de personnes en formation	207	131
Part de l'accès à la formation	13 %	12 %

↳ Les Entrées en formation des jeunes :

	ACTIONS DU CONSEIL REGIONAL				AUTRES			TOTAL GENERAL
	PCP*	PQCP* PFE*	API*/API CARED	Total Région	Pôle em- ploi (AIF)	Divers (Hors Conseil Régional RA)	TOTAL	
2016	82	34	30	146	61	125	186	332
2017	36	15	7	58	20	129	149	207
Evolution	- 56 %	- 56 %	- 77 %	- 60 %	- 67 %	+ 3 %	- 20 %	- 38 %

* PCP : Programmation Compétences Premières

* PQCP : Parcours de Qualification et de Certification Professionnelle

* PFE : Projet Formation Emploi

* API : Action Projet Individuel

Globalement, nous constatons une forte baisse concernant l'accès à la formation. Baisse d'autant plus ressentie que 2016 avait connu une forte évolution grâce en partie au « Plan 500 000 » (plan gouvernemental). Cette baisse est essentiellement centrée sur les actions du Conseil Régional. Cela peut s'expliquer par la baisse des marchés de la Programmation Compétences Premières (PCP) et des Parcours de Qualification et de Certification Professionnelle (PQCP). Par ailleurs, les possibilités de financement dans le cadre des API ont été restreintes suite à la baisse du montant affecté. Cela s'est d'ailleurs fait ressentir dès l'automne 2017 qui est une période intense en entrée en formation, alors que l'enveloppe était quasi consommée à ce moment là.

Les financements Pôle Emploi dans le cadre des AIF se sont poursuivis mais là aussi, compte tenu des crédits disponibles, Pôle Emploi a dû resserrer les critères financiers de validations des AIF.

Au cours du second semestre 2017 et surtout du dernier trimestre, il a été très difficile de mettre en œuvre des parcours de formation.

EPIDE

Depuis 2016, l'EPIDE est devenu l'Etablissement Public d'Insertion Dans l'Emploi. Il est financé par le seul Ministère du Travail.

L'EPIDE a pour mission d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes âgés de 18 à 25 ans en difficulté scolaire, sans qualification ni emploi, et volontaires au terme d'un projet éducatif global, la formation dispensée contribuant à une insertion durable.

3 jeunes de la MLDP ont intégré ce dispositif en 2017.

SMV

Le Service Militaire Volontaire est accessible aux jeunes de 18 à moins de 26 ans à la date de leur recrutement, s'ils ont leur résidence habituelle en métropole.

Ce nouveau dispositif (février 2017), expérimenté jusqu'au 31 décembre 2018, comporte des formations à caractère professionnel, civique ou scolaire visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des volontaires.

Les jeunes qui s'engagent signent un contrat d'une durée minimale de 6 mois pouvant être prolongé jusqu'à 12 mois.

Ils ont également la qualité de stagiaires de la formation professionnelle, rémunérés par l'Etat, la Région et, le cas échéant, les OPCA.

Orientations 2018 : FPE

L'objectif de la programmation « Former pour L'emploi » (ex parcours qualifiants) est de répondre aux besoins de recrutement des entreprises et de conduire à l'insertion professionnelle durable des demandeurs d'emploi. Cette offre collective va être déployée de manière progressive mais trois premiers secteurs vont être disponibles dès le mois d'avril : Fibre optique, numérique, métiers de la montagne. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration devrait être lisible sur Prosper (Pilotage Régional de l'Offre et Suivi des Prescriptions en Rhône-Alpes) à partir du mois de mai.

Les entrées en formation des allocataires du RSA :

	Formations qualifiantes	Formations pré-qualifiantes	Formations non qualifiantes	TOTAL
2016	77	20	73	170
2017	52	11	68	131
Evolution	- 32 %	- 45 %	- 7 %	- 23 %

Le nombre de personnes entrées en formation baisse (131 contre 170 en 2016), ce qui représente 12% du public accueilli contre 16% en 2016.

Si l'on regarde en détail les types de formation, ce sont les formations non qualifiantes qui sont majoritaires. En effet, elles reflètent bien le profil du public accueilli, éloigné de l'emploi, et qui a besoin de stages de dynamisation ainsi que de travail sur le projet professionnel, avant d'envisager une formation pré-qualifiante ou qualifiante, ou une recherche d'emploi.

Quant aux formations qualifiantes, elles représentent 40 % des formations effectuées, ce qui montre que le travail mené sur le projet amène en partie les personnes à la qualification, malgré les aléas des financements (AIF de Pôle Emploi et API du Conseil Régional).

2017 a vu également la signature de la convention de partenariat entre la région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Drôme portant sur l'expérimentation de la création de parcours favorisant le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, avec 30 à 50 places de formation. Cette convention nous a donné la possibilité de prescrire des API, mais n'a pu se concrétiser réellement car est arrivée au moment où l'enveloppe commençait à s'épuiser. Elle a tout de même permis un travail partenarial, lors de plusieurs réunions, où l'on a pu notamment faire remonter les besoins de formation des allocataires. Cette convention permet également lors de l'entrée en formation, de solliciter une aide financière, qui peut être plus importante que le cadre légal, afin de pouvoir éviter les abandons de stage pour raison budgétaire.

L'Accès aux

autres dispositifs

LA MOBILITE

❖ LES CHIFFRES CLES

🔗 La mobilité des jeunes

	Données Générales			Données sexuées					
	2016	2017	Evolution	Femmes			Hommes		
				2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
Permis B	1073	848	- 21 %	548	445	- 19 %	525	403	- 23 %
Permis B jeunes ZUS	80	56	- 30 %	38	33	- 13 %	42	23	- 45 %
Permis en cours	263	236	- 10 %	137	118	- 14 %	127	118	- 7 %
Jeunes ayant un véhicule	1131	887	- 22 %						

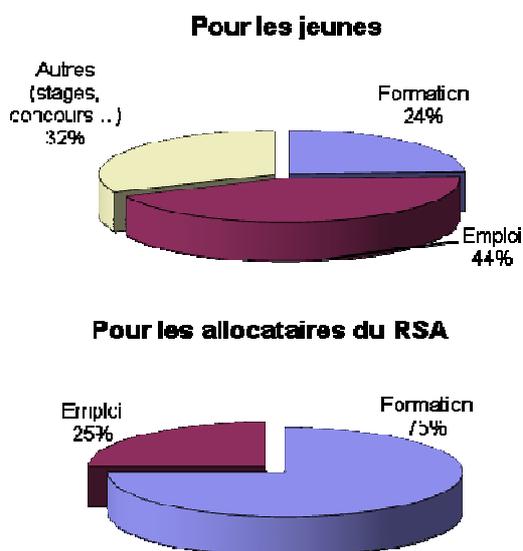
🔗 La mobilité des allocataires du RSA :

	Données Générales			Données sexuées					
	2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli	Femmes			Hommes		
				2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli	2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli
Nombre d'allocataires reçus	1101	1083	—	608	558	—	493	525	—
Permis B	785	797	+ 1 %	446	414	+ 1 %	339	383	+ 4 %
Allocataires ayant un véhicule	667	680	+ 2 %	385	357	+ 1 %	282	323	+ 4 %

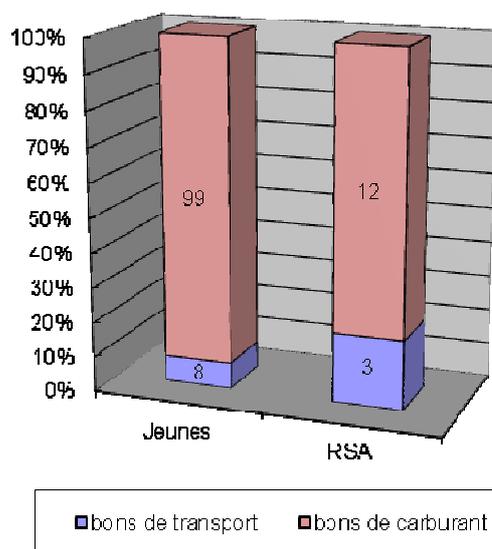
❖ LES BONS DE CARBURANT OU DE TRANSPORT

Le Fonds d'Aide à la Mobilité est utilisé lorsqu' aucune autre aide financière ne peut être mobilisée, et/ou pour répondre à l'urgence. Les bons ne sont délivrés que pour des démarches d'emploi et/ou de formation. Ce dispositif était financé depuis plus de dix ans par le Conseil Départemental, pour les jeunes dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et, pour les allocataires du RSA, dans le cadre du plan Départemental d'Insertion (PDI) et AI collective. Mais en 2017, suite à un changement d'orientation, le financement nous ayant été refusé, nous n'avons pu utiliser que les reliquats 2016 (4 365 € pour les jeunes et 1 093 € pour les allocataires du RSA), ce qui explique le faible nombre de bénéficiaires par rapport aux années précédentes : En 2017, 95 personnes ont bénéficié du service (contre 168 en 2016) dont 88 jeunes et 7 allocataires du RSA. 122 bons ont été délivrés (211 en 2016). Leur coût moyen est de 45 € pour les jeunes et de 56 € pour les allocataires du RSA.

🔗 Finalité des bons



🔗 Nature des bons délivrés



❖ LOCAMOB

🔗 Le partenariat avec l'Association MOBILITE 07 - 26 du Teil

Historique :

Depuis 2017 et en partenariat avec l'Association Mobilité 07 - 26 du Teil, l'antenne de la Mission locale à pierrelatte est une antenne de mise à disposition de véhicules 2 roues. Les véhicules sont disponibles à L'ENVOL - Local de Mobilité 07 - 26 à Pierrelatte.

Ce service a démarré en Mai 2017. Nous avons à disposition 1 mobylette qui a été louée toute l'année à une même personne.

Evolution du parc sur 2018 :

Depuis Janvier 2018, le parc a évolué au vu des besoins sur le secteur.

Dorénavant, le parc compte 3 scooters neufs avec ses équipements (casques, gants, antivols...).

Un VTT a été rajouté pour les courtes distances avec aussi son équipement (casque, gants...).

Mise à disposition des véhicules :

- Si le véhicule est disponible sur Pierrelatte, l'administratif, le paiement et la mise à disposition sont effectués par la Mission Locale.

- S'il n'y a plus de véhicules disponibles sur Pierrelatte, une orientation vers d'autres antennes est possible. Dès lors, l'association MOBILITE 07 -26 prend en charge la demande et se rapproche du bénéficiaire. Elle l'oriente vers la structure la plus proche de Pierrelatte (le plus souvent Bourg St Andéol ou Le Teil).

🔗 Le service de location

Tarifs :

- d'un SCOOTER est de 3 €/Jour et une caution (non encaissée) de 250 €.

Une adhésion annuelle de 5 € est demandée au 1^{er} contrat

- d'un VTT est de 1,50 €/Jour et une caution (non encaissée) de 80 €

Une adhésion annuelle de 5 € est demandée au 1^{er} contrat

Une attestation d'assurance responsabilité civile est demandée

(le plus souvent cette assurance est adossée au contrat d'assurance habitation)

Rémunération de la ML DP Pierrelatte par MOBILITE 07 - 26 :

- A chaque nouveau contrat, la MLDP perçoit la somme de 150 € pour l'année en cours.

- Si une même personne loue à plusieurs reprises un véhicule, et s'il y a une interruption de 2 mois entre deux locations, celle-ci est considérée comme nouvelle et donc rémunérée à la Mission Locale.

❖ LA MOBILITE INTERNATIONALE

En 2017 la MLDP a adhéré au consortium du service mobilité internationale d'AMILAURA. Ceci marque de façon concrète une volonté d'inscrire la mobilité internationale et plus précisément le Programme Erasmus + dans notre offre de service.

Notre structure est dorénavant prête à accueillir et accompagner un jeune ayant un projet de partir vivre une expérience à l'étranger.

A partir du mois de mai 2017, nous avons :

- organisé 3 informations collectives entre Nyons et Pierrelatte,
- renseigné 35 jeunes,
- accompagné 10 jeunes sur leur projet et fait partir 2 jeunes dans le cadre du programme ERASMUS + OUAT

ERASMUS + OUAT ?

Erasmus+ est un programme financé par la Commission Européenne : Une opportunité pour un jeune inscrit en Mission Locale de vivre une expérience professionnelle à l'étranger, de gagner en l'autonomie, et de valoriser son CV

Un stage en entreprise de 3 mois

Dans un des 5 pays partenaires

(Angleterre, Malte, Italie, Portugal Espagne)

Prise en charge : Vol, hébergement, accompagnement sur place

Participation du jeune 300 euros

TOM, 23 ans, originaire de Montbrun les Bains, est parti à Eastbourne au sud de Londres pour effectuer un stage de 3 mois de septembre à décembre 2017.

Témoignage :

« Ce séjour a été bénéfique pour moi car il m'a fait progresser en anglais. Découvrir une nouvelle culture et d'avoir une routine différente que celle que l'on a en France étaient très plaisant. Personnellement ce séjour m'a aussi permis de m'ouvrir, et de gagner de la confiance en moi. De plus, travailler dans un charity shop pendant 3 mois, permet de rencontrer des personnes, et de pouvoir créer des liens avec elles. En bref, ce séjour, m'a donné le courage et l'envie de partir dans un pays plus lointain, et cette fois par mes propres moyens ! »

WENDY, 22 ans, envie de découvrir de nouveaux horizons et de consolider une expérience en restauration. Elle part pour Malte de septembre à Novembre. Travaille dans un premier temps dans un café puis dans d'autres secteurs avec l'appui du partenaire sur place en charge de lieu de stage. Elle était hébergée dans un appartement en co-location. Elle est revenue ravie Et se demande quelle sera sa prochaine destination....

« Je m'appelle Wendy Boudou j'ai 22 ans et je suis partie à Malte, une petite Ile situé vers la Sicile pendant 3 mois avec le programme européen ERASMUS+.

Durant cette période j'ai travaillé dans une association pour chiens abandonnés, ce fut une formidable expérience, les stages sont attribués aux participants en fonction de leur demande, de ce fait on peut aussi bien travailler dans la vente, la restauration, le service, l'animation et bien plus.

Partir avec cet organisme permet d'être encadré du début de l'inscription jusqu'au dernier jour de son séjour.

Une première réunion est prévue quelques jours avant le départ ce qui permet de faire une première rencontre avec les autres participants.

On doit fournir à ERASMUS des lettres de motivations et CV en français et en Anglais (à moins que vous partiez dans un pays non-anglophones), suite à ça, l'agence s'occupe de toutes les formalités pour trouver au participant un stage et un logement, avec leurs collaborateurs se trouvant dans le pays concerné. Je conseille à toute personne intéressée d'y participer, les choix des destinations sont variés (Espagne, Italie, Portugal, Malte, Angleterre), les démarches sont facilitées, car trouver un emploi et un logement dans un pays étranger seul est beaucoup plus compliqué.

On se crée de supers souvenirs, on s'enrichit par le fait de découvrir un pays, une nouvelle mentalité, de nouveaux modes de vie. »

LA SANTE

❖ LES CHIFFRES CLES : LA SANTE DES JEUNES

	DONNES GENERALES			DONNES SEXUEES					
				FEMMES			HOMMES		
	2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
Couverture Sociale	1778	1586	- 11 %	885	795	- 10 %	893	791	- 11 %
Dont CMU	114	119	+ 4 %	60	58	- 3 %	54	61	+ 13 %
Sans couverture sociale	62	47	- 24 %	32	25	- 22 %	30	22	- 27 %

❖ ATELIER SANTE ET VIE QUOTIDIENNE

Evelyne BAUDOUIN, référente Santé Handicap à la Mission Locale Drôme Provençale, consacre du temps au travail en réseau avec les partenaires, sur le territoire avec la participation à certains groupes de travail :

- Groupe Réseau Santé à Valence,
- Collectif Santé Ville de Saint Paul Trois Châteaux,
- Réseau Santé organisé par l'Animation Régionale des Missions Locales de Rhône-Alpes,
- Réseau d'Adultes Relais animé par Education Santé Drôme.

Il faut noter que nos actions santé sont soutenues financièrement par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région Rhône-Alpes et GRDF.

Information et communication :

Outre la mise à disposition de documentation sur les différents thèmes de santé, nous avons intégré la liste des services de santé présents sur le territoire et leurs coordonnées dans notre plaquette d'accueil distribuée à chaque nouveau jeune accueilli.

Par ailleurs, nous avons créé un site internet présentant notre offre de services dont les bilans de santé, l'accompagnement du kinésologue et de la psychologue, les actualités santé et santé environnementale,

Nous travaillons en lien avec les partenaires locaux et départementaux : Planning Familial de Nyons, Centre de Planification de Pierrelatte, CMS, PASS, CIDFF, Cap Emploi, Centre d'Examen de Santé d'Avignon, CCAS de St-Paul, CCAS de Pierrelatte, ADAPT, ANPAA, CPAM, Education Santé Drôme, Sécurité Routière Valence, CH Drôme Vivarais, TEMPO, ACC'ENT VIV'ACT, RESAD 84, Mutualités Françaises Rhône-Alpes.

Aide aux démarches d'accès aux droits et aux soins :

- Ouverture ou mise à jour systématique des droits en matière de couverture sociale pour 290 jeunes.
- Réalisation de 1 375 informations individuelles sur le thème de la santé pour 732 jeunes.
- Mise en place depuis 2016 d'une convention avec la CPAM pour un meilleur accompagnement santé des jeunes en cours d'insertion et notamment ceux du dispositif Garantie Jeunes.
- 205 orientations vers des services et professionnels de santé pour 134 jeunes.

Actions de Prévention Santé :

- Organisation de 27 déplacements collectifs avec 140 jeunes et 6 allocataires du RSA au CES d'Avignon, pour la réalisation de bilans de santé (présence de la référente Santé, repas et déplacements offerts aux jeunes). A l'issue du bilan ils ont également participé à des ateliers co-animés avec un médecin, une dentiste et une diététicienne sur l'hygiène de vie, l'alimentation et la santé bucco-dentaire.
- 1 intervention collective le 06/04/17 des Mutualités françaises Rhône-Alpes et atelier sur la santé environnementale avec l'outil Photo Expression : 12 jeunes ont participé.
- 1 déplacement, avec 15 jeunes, à la journée « Jeunesse et bien-être ça match ?! » organisée le 05/12/17 par les Mutualités françaises Rhône-Alpes à Valence sur : le corps en mouvement, capte ou pas capte, initiation à la sophrologie, alimentation et petit budget c'est possible, et ateliers audition, sécurité routière, addictions, droits en santé.
- 4 visites du Centre de planification de Pierrelatte et interventions sur le thème « Jeux câlins malins » les 06/04, 29/06, 21/09 et 09/11/17 : 60 jeunes concernés.
- Collecte, distribution et mise à disposition de préservatifs hommes et femmes.

❖ ACTION D'ECOUTE ET DE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

🔗 Intervention d'une Psychologue auprès des jeunes en Mission Locale

Depuis 2007 l'Agence Régionale de Santé (ARS) finance 7 Equivalents Temps Plein de Psychologues mis à disposition des Missions Locales de la Région Rhône Alpes (Ce financement sera élargi aux Missions Locales d'Auvergne en 2018).

Dans ce cadre, Jerry WOJTKOWSKI, Psychologue, intervient à la Mission Locale Drôme Provençale à hauteur de 0,25 ETP : un lundi par mois ainsi qu'un mercredi sur deux à Pierrelatte et un mercredi sur deux à Nyons.

Les jeunes dont les difficultés d'ordre psychologique sont un frein à leur insertion professionnelle, sont orientés vers le psychologue, par leur conseiller référent. Par ailleurs, le psychologue rencontre régulièrement les conseillers de la Mission Locale dans le respect du secret professionnel.

Durant l'année 2017 :

- Sur Nyons : 69 entretiens réalisés (26 jeunes concernées).
- Sur Pierrelatte : 71 entretiens réalisés (29 jeunes concernées).

🔗 Action « Lever les freins à l'emploi »

Depuis de nombreuses années, le Conseil Départemental finance dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes, une action « Lever les freins à l'emploi » à Nyons et à Pierrelatte, réalisée par Yves BISIAUX, Sophrologue/Kinésologue.

En 2017, 72 jeunes ont bénéficié de cette action lors de 140 séances individuelles. Les problématiques les plus fréquemment rencontrées sont toujours le stress du passage au monde du travail et par conséquent au stade de la responsabilité et tout ce que cela implique comme risque d'échec. Ceci entraîne :

- des états d'anxiété, d'angoisse et de découragement face à l'avenir et de doute sur soi-même et ses capacités.
- des conflits relationnels avec l'entourage (conjoint, parents, formateurs ou employeurs)
- des problèmes de santé allant du simple mal-être à la dépression en passant par diverses formes de somatisation.
- Des échecs dans le passage du permis, les entretiens d'embauche, la réalisation de leurs projets.

Sur 72 jeunes ayant bénéficié de l'action en 2017 :

- 35 ont pu intégrer :
 - Une PMSMP (immersion en entreprise) : 17
 - Une formation : 6
 - Un emploi : 12
- 7 jeunes ont pu réussir le code de la route (conduite en cours)
- 14 jeunes ont pu réussir le permis de conduire.

🔗 Séances de Kinésologie pour les allocataires du RSA

L'existence de la PASS à Nyons nous permet d'orienter le public RSA du Nyonsais/Baronnies vers le kinésologue. Par contre, ce service n'était pas proposé sur le Tricastin.

Grâce à un financement du Conseil Départemental des séances de kinésologie sont proposées aux allocataires du RSA sur Pierrelatte. L'action a été reconduite de mai à décembre 2017 (car l'accord du financement dans le cadre d'une Allocation d'Insertion Collective a été donné fin avril).

En 2017, 8 personnes ont bénéficié de cette action lors de 18 séances leur permettant de retrouver une dynamique et une meilleure confiance en eux pour mieux avancer dans la réalisation de leur projet professionnel.

Sur les 5 personnes sorties du dispositif :

- 3 sont en emploi (2 en CDD et 1 en CUI/CAE).

LE LOGEMENT

❖ LES CHIFFRES CLES :

↳ Le logement des jeunes :

	Données générales			Données sexuées					
	2016	2017	Evolution	Femmes			Hommes		
				2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
Dans la famille	1 325	1 080	- 18 %	594	504	- 15 %	731	576	- 21 %
Logement autonome	387	301	- 22 %	263	203	- 23 %	124	98	- 21 %
Logement précaire	113	219	+ 94 %	44	106	+ 141 %	69	113	+ 64 %
Autres	15	33	+ 120 %	7	15	+ 114 %	8	18	+ 125 %
TOTAL	1 840	1 633		908	828		932	805	

↳ Le logement des allocataires du RSA :

	Données générales			Données sexuées					
	2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli	Femmes			Hommes		
				2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli	2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli
Dans la famille	192	205	+ 2 %	59	57	---	133	148	+ 1 %
Logement autonome	790	776	---	506	464	---	284	312	+ 2 %
Logement précaire	33	38	---	9	8	---	24	30	+ 1 %
Autres	86	64	- 2 %	34	29	---	52	35	- 4 %
TOTAL	1 101	1083		608	558		493	525	

❖ L'ATELIER LOGEMENT

↳ Pour les BaronnieS :

Depuis l'arrêt de l'atelier logement porté par le FJT, la question du logement se traite de façon individuelle lors des entretiens en lien étroit avec les partenaires du territoire en fonction de la problématique :

- Maison Constantin à Nyons :
 - o Foyer de jeunes travailleurs : 19 logements pour les jeunes en formation ou en emploi
 - o Logement temporaire (ALT) : 5
 - o Agence Immobilière à Vocation Sociale : 30 logements
 - o Dossiers FUHL (eau, énergie et accès (caution))
 - o Mesures d'Accompagnement Social dans le Logement (ASL)
- Association Anaïs à Nyons
 - o Hébergement d'urgence
 - o Accueil de jour
 - o Logement temporaire
 - o Mesure d'accompagnement
- Association Intervalle à Buis Les BaronnieS
 - o Hébergement d'urgence
 - o Accueil de jour
 - o Logement temporaire
 - o FUHL

↳ Pour le Tricastin :

Sur le Tricastin, la question du logement se traite également de façon individuelle, avec notamment, les partenaires locaux suivants :

- Association SET (Solidarité Entraide Tricastine) à Saint-Paul-Trois-Châteaux :
 - o Aide à la recherche de logement
 - o Gestion de logements temporaires : 5
 - o Agence Immobilière à Vocation sociale : 30 logements
 - o Instruction des dossiers FUHL (eau, énergie et accès (caution))
 - o Mesures d'Accompagnement Social dans le Logement (ASL)

- Résidence sociale l'Envol à Pierrelatte :
 - o Logements temporaires : 18
 - o Pension de famille : 8 logements.

LE FONDS D'AIDES AUX JEUNES (FAJ)

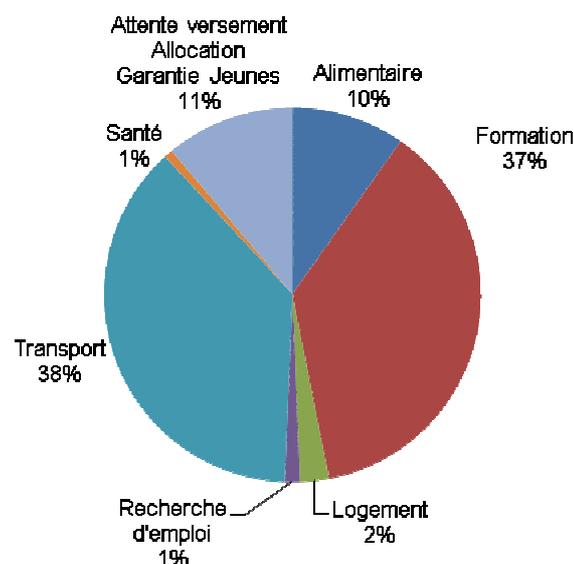
Ce Fonds, géré et abondé par le Conseil Départemental, permet l'octroi d'aides ponctuelles aux jeunes pour la réalisation de leur projet professionnel et d'aides à la subsistance pour les jeunes en très grande difficulté. Les prescripteurs sont les Conseillers des Missions Locales, les Travailleurs Sociaux et le FJT Constantin.

L'instruction des dossiers est réalisée par l'Adjointe d'Insertion Professionnelle du Pôle Insertion, au travers d'une Commission d'attribution à laquelle participent la Mission Locale et le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT).

- **Enveloppe 2017** : 30 000 € (47 000 € en 2016)
- **Consommation 2017** : 27 581 € (27 335 € en 2016) dont 26 272 € par la Mission locale
- **Nombre d'aides présentées** : 153 (contre 159 en 2016) dont 143 prescriptions Mission Locale
- **Nombre d'aides accordées** : 126 (contre 131 en 2016) dont 118 prescriptions Mission Locale

Finalités des aides attribuées (1 aide pouvant avoir plusieurs finalités)

	Nombre d'aides	Montant En €uros
Alimentaire	13	2 550 €
Formation	37	9 774 €
Logement	3	650 €
Recherche d'emploi	2	335 €
Transport	40	9 859 €
Santé	1	200 €
Attente versement Allocation Garantie Jeunes	22	2 904 €
TOTAL	118	26 272 €



AIDES FINANCIERES POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA

Dans le cadre du RSA, l'APRE (Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi) départementale mise en place en 2010, et que les conseillères de la Mission Locale pouvaient mettre en œuvre, a été arrêtée le 04/09/2015.

Ces aides étaient liées à la reprise d'une activité professionnelle (emploi, formation, création). De ce fait, les AI (Allocations d'Insertion) qui s'attachaient davantage à aider sur des problématiques sociales ont été provisoirement ouvertes à des motifs professionnels, en attendant leur refonte.

Nature des aides instruites ou sollicitées

	Données générales			Données sexuées					
				Femmes			Hommes		
	2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli	2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli	2016	2017	Evolution par rapport au public accueilli
Allocations d'Insertion	55	50	—	44	36	- 1 %	11	14	—
Autres	96	19	- 7 %	57	12	- 7 %	39	7	- 7 %
TOTAL	155	69	- 8 %	104	48	- 8 %	51	21	- 6 %

Au total, les aides instruites par rapport au public accueilli ont baissé de 8 % entre 2016 et 2017. Cette diminution n'est pas due au fait que les personnes reçues soient dans des situations financières moins critiques, bien au contraire. En fait, cette baisse est due en grande partie à l'arrêt des financements des « bons mobilité » de la part du Conseil départemental pour 2017. D'autre part, nous attendons une refonte des Allocations d'Insertion, qui, nous espérons, réintègrera dans son règlement des chapitres liés à l'insertion professionnelle, que nous avons perdu depuis l'arrêt des APRE en 2015.

Les aides ont concerné 53 personnes, soit 5 % du public accueilli (contre 9% en 2016). Le nombre d'aides par personne reste quasi stable, à savoir 1,3 par personne.

Annexes

ENQUETES DE SATISFACTION

Enquête dans le cadre de la contractualisation Etat / Région

Dans le cadre de la contractualisation avec les Missions Locales, l'Etat et la Région ont souhaité que l'accent soit mis sur la qualité de l'accompagnement.

Dans ce cadre il est demandé aux structures de réaliser une enquête de satisfaction chaque année. Nous avons adopté le questionnaire élaboré par le réseau des Missions Locales d'Auvergne Rhône-Alpes (AMILAURA).

264 jeunes de la Mission Locale Drôme Provençale ont répondu à cette enquête (soit 16 % des jeunes accompagnés). Voici quelques extraits des réponses :

- Les jeunes sont satisfaits ou assez satisfaits à 91 % des interrogés
- La Mission Locale a répondu très bien ou assez bien à leurs attentes avec 86 %
- Depuis leur fréquentation de la Mission Locale, les jeunes ont pris confiance en eux à plus de 89 %
- 53 % des jeunes estiment qu'il manque des rencontres directes avec les employeurs

Enquête dans le cadre du partenariat Missions Locales / Pôle Emploi

Une autre enquête réalisée par Ipsos indique que les jeunes sont de plus en plus satisfaits de leur accompagnement en Mission Locale.

L'accord cadre du partenariat renforcé des Missions Locales avec Pôle Emploi prévoit une enquête de satisfaction des jeunes sur l'accompagnement réalisé par les Mission locale dans le cadre de la délégation du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Au premier semestre 2017, 72 % des jeunes interrogés se déclarent très satisfaits du suivi de leur projet. Ce taux de satisfaction était de 65,8 % au premier semestre 2016.

Cette enquête de satisfaction révèle que :

- 77 % des jeunes orientés par Pôle Emploi connaissaient déjà les Missions Locales
- 85 % d'entre eux estiment que le suivi proposé est adapté à leur situation en ce qui concerne tant les actions mises en œuvre que la fréquence des contacts
- 90 % apprécient le mode de contact proposé (email, téléphone, entretiens individuels ou collectifs)
- Le suivi est apprécié voire très apprécié en ce qui concerne :
 - la mise en relation avec les employeurs (71 %)
 - l'accès à une formation (71 %)
 - les expériences professionnelles en entreprise (68 %)
 - la réponse à leurs besoins dans les domaines de la mobilité, des transports, de la garde d'enfants, de la santé (66 %).

Equipe de la Mission Locale Drôme Provençale au 30/04/2018

Directrice Josiane DONZET (1 ETP)

Assistante RH Lydie CHAUVIN (0,69 ETP)

Assistante financière Yolène CHAHBOUNE (0,80 ETP)

Secteur Baronnies

Responsable d'antenne et de l'activité RSA : Cathy BELAOUS (0,40 ETP)

Accueil Secrétariat Agnès BERTRAND (1 ETP)
Accueil Documentation Karine KABAC (0,40 ETP)

Conseillères Emploi Formation Jeunes

Anne STOEN (1 ETP)
Sandra AUBERT (0,91 ETP)
Anne SIMOND (0,20 ETP)

Chargés relation entreprises

Anne SIMOND (0,60 ETP)

Atelier de recherche d'emploi

Karine KABAC (0,10 ETP)

Conseillères Professionnelles RSA

Cathy BELAOUS (0,60 ETP)
Naïma EL HADDAOUI (0,89 ETP)
Carole DEPECKER (0,20 ETP)

Secteur Tricastin

Responsable d'antenne et de l'activité Jeunes : Emilie GALIER-ORRIERE(0,50)

Accueil Secrétariat Valérie CLEMENT (1 ETP)

Conseillers Emploi Formation Jeunes

Evelyne BAUDOUIN (1 ETP)
Véronique GUICHARD (1 ETP)
Mohammed MOUSSA (1 ETP)
Prescilla SANDRI (0,80 ETP)
Patricia BAUMEA remplacement E. TEURTRIE
(0,20 ETP)

Chargées relation entreprises

Emilie GALIER-ORRIERE (0,50)
Patricia BAUMEA remplacement E. TEURTRIE
(0,60 ETP)

Atelier de recherche d'emploi

Patricia BAUMEA remplacement E. TEURTRIE
(0,20 ETP)

Dispositif Garantie Jeune

Elsa TEURTRIE remplacement F. REYNARD
(1 ETP) Conseillère
Karine DEVIGON (1 ETP) Conseillère
Evelyne MALLET (1 ETP) Assistante

Conseillères Professionnelles RSA

Viviane LALLIER (1 ETP)
Karine LOPEZ (0,91 ETP)
Carole DEPECKER (0,47 ETP)
Souad BENEYAD (1 ETP)

Animatrice Réseau du parrainage Josiane DONZET

Assistante Informatique et Communication Karine KABAC

Accompagnement spécifique sur Tricastin Baronnies Jerry WOJTKOWSKI Psychologue (0,25 ETP Mad Hôpital du Valmont)
Elisabeth HAUWUY Coachina à l'emploi (prestataire extérieur)

ORGANIGRAMME DU BUREAU DE LA MISSION LOCALE DROME PROVENCALE EN 2017

Mme Véronique CROS
Déléguee
CC Drôme Sud Provence
Co-Présidente

Mme Brigitte MERTZ
Déléguee
CC des Baronnies en Drôme Pro-
vençale
Co-Présidente

Mr Didier GIREN
Délégué
CC des Baronnies en Drôme
Provençale
Vice-Président

Mme Pascale ROCHAS
Conseillère Départementale
Canton de Nyons et Baronnies
Vice-Présidente

Mr Guy FAYOLLE
Délégué
CC Drôme Sud Provence
Vice-Président

Mme Aline JOURDAN
Déléguee
CC des Baronnies en Drôme
Provençale
Trésorière

Mr Luc CHAMBONNET
Conseiller Départemental
Canton de Grignan
Secrétaire

Mme Sonia PRUVOST
Déléguee
CC Drôme Sud Provence
Trésorière adjointe

Mr Fabien LIMONTA
Conseiller Départemental
Canton du Tricastin
Secrétaire adjoint

Nos financeurs

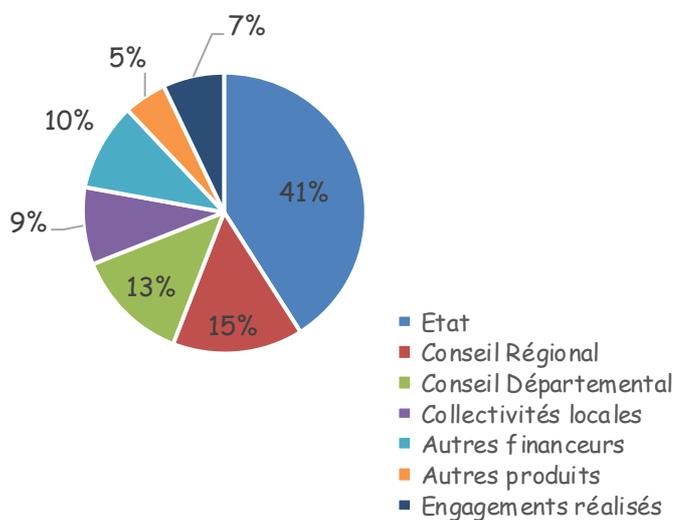
NOS FINANCEURS



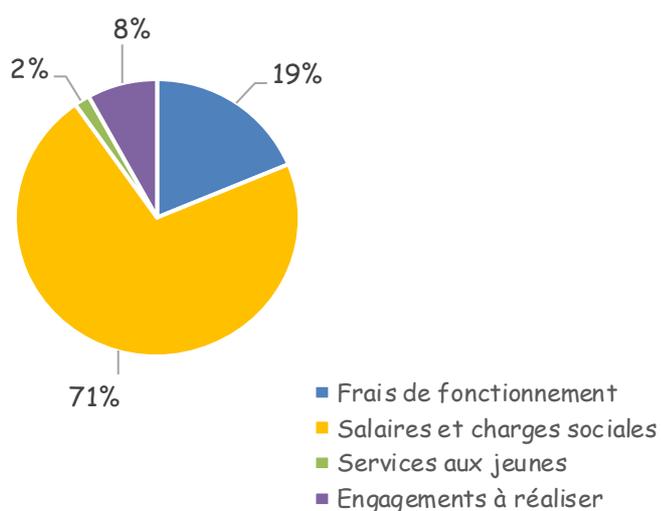
Rapport financier

RAPPORT FINANCIER

❖ COMPTE DE RESULTAT 2017



Produits d'exploitation	Montants €	%
État	525 142	41%
Conseil Régional	188 461	15%
Conseil Départemental	167 950	13%
Collectivités locales	109 163	9%
Autres financeurs	121 811	10%
Autres produits	69 464	5%
Engagements réalisés	88 833	7%
TOTAL	1 270 825	100%



Charges d'exploitation	Montants €	%
Achats	192 003	15%
Services aux jeunes	23 243	2%
Impôts et taxes	48 814	4%
Salaires charges sociales	870 709	68%
Dotation aux amortissements	14 871	1%
Dotation provision	21 645	2%
Autres charges	11 296	1%
Engagement à réaliser	102 576	8%
TOTAL	1 285 158	100%
Résultat d'exploitation		-14 332

	2015	2016	2017
Résultat d'exploitation	4 026	7 553	-14 332
Résultat financier	1 905	2 372	2 403
Résultat exceptionnel	-139	290	754
Excédent ou Déficit	5 792	10 216	-11 175